

**Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal
Habitat Déplacements**

Communauté Urbaine de Dunkerque



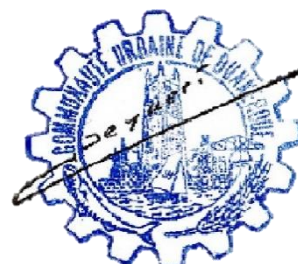
Rapport de présentation

**TOME 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL
PARTIE 4 : DEMOGRAPHIE**

Vu pour être annexé à la délibération du 19 décembre 2022
Approuvant le PLUI HD

Pour le Président,

Le Vice-Président en charge du Personnel,
de l'Urbanisme réglementaire et de la
Politique de la Ville
Martial BEYAERT



L'étude des dynamiques démographiques de notre territoire est essentielle pour comprendre les enjeux qu'elles sous-tendent.

En effet, l'élaboration d'un document d'urbanisme dépasse le cadre de la stricte instruction des autorisations du droit du sol.

Etroitement lié à la structure de la population dunkerquoise et à ses évolutions, le PLUI HD a notamment vocation à mettre sur pied une véritable stratégie en matière d'habitat pour la population actuelle et à venir.

C'est donc à partir d'une connaissance fine de sa composition, de la compréhension des enjeux qu'elle soulève que des orientations opérationnelles sont bâties, au travers des Orientations d'Aménagement et de Programmation thématiques, elles même déclinées en Programme d'Action et d'Orientations pour les volets habitat et déplacements.

SOMMAIRE

PARTIE 4 LA DEMOGRAPHIE

1.	LE NOMBRE D'HABITANTS	5
2.	L'EVOLUTION DE LA POPULATION	6
2.1.	<i>La fin de la grande vague de croissance démographique</i>	<i>6</i>
2.2.	<i>Le ralentissement de la perte migratoire</i>	<i>7</i>
2.3.	<i>Les agglomérations de la région en perte de population</i>	<i>8</i>
3.	DES DEPARTS NOMBREUX DE JEUNES.....	12
4.	L'EVOLUTION DES MENAGES.....	13
5.	LA POPULATION VIEILLIT	14
5.1.	<i>La communauté urbaine de Dunkerque vieillit plus rapidement que la moyenne française.....</i>	<i>15</i>
5.2.	<i>Le vieillissement accentue la diminution de la taille moyenne des ménages.....</i>	<i>15</i>
5.3.	<i>Le vieillissement augmente le nombre de personnes seules</i>	<i>16</i>
5.4.	<i>Le vieillissement impacte l'évolution de la population.....</i>	<i>17</i>
6.	LA COMPOSITION FAMILIALE.....	18
7.	LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES	19
8.	LES NIVEAUX DE VIE	22
8.1.	<i>Les niveaux de revenus sont bas dans le Dunkerquois</i>	<i>22</i>
8.2.	<i>Le taux de pauvreté est élevé dans le Dunkerquois.....</i>	<i>25</i>
8.3.	<i>Revenus et vieillissement.....</i>	<i>27</i>
9.	QUELLE TYPOLOGIE DE POPULATION DEMAIN ?	29
10.	QUELLE TYPOLOGIE DES MENAGES DEMAIN ?.....	36
CONCLUSION : CE QU'IL FAUT RETENIR.....		40

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les communes de Tétéghem et Coudekerque-Village, et de Ghyvelde et Les Moères, ont fusionné pour constituer les communes de « Tétéghem - Coudekerque-Village » et de « Ghyvelde ». De fait, depuis cette date, la communauté urbaine de Dunkerque ne compte plus que 17 communes. Pour autant, son territoire s'est étendu en superficie, avec l'entrée dans l'EPCI du territoire des Moères.

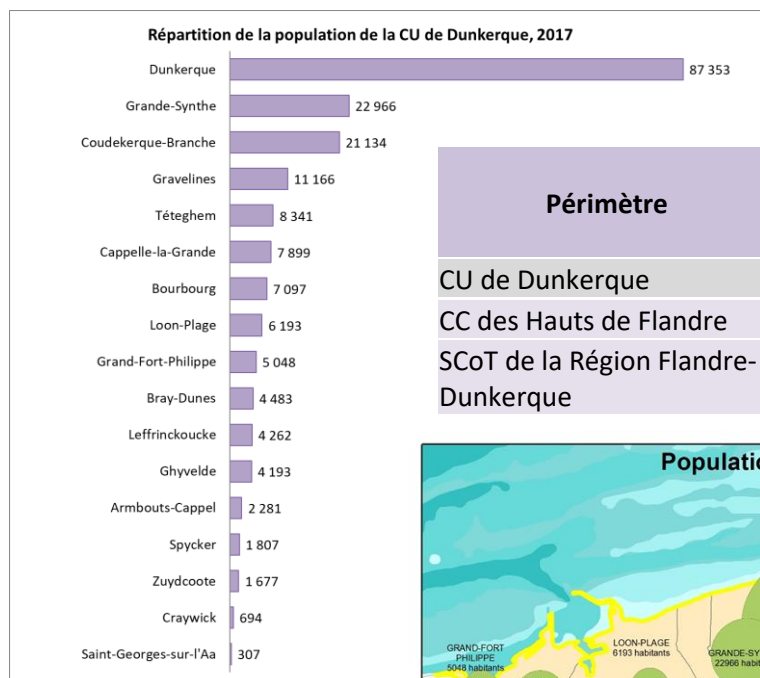
1. LE NOMBRE D'HABITANTS

Un territoire de moins de 196 900 habitants

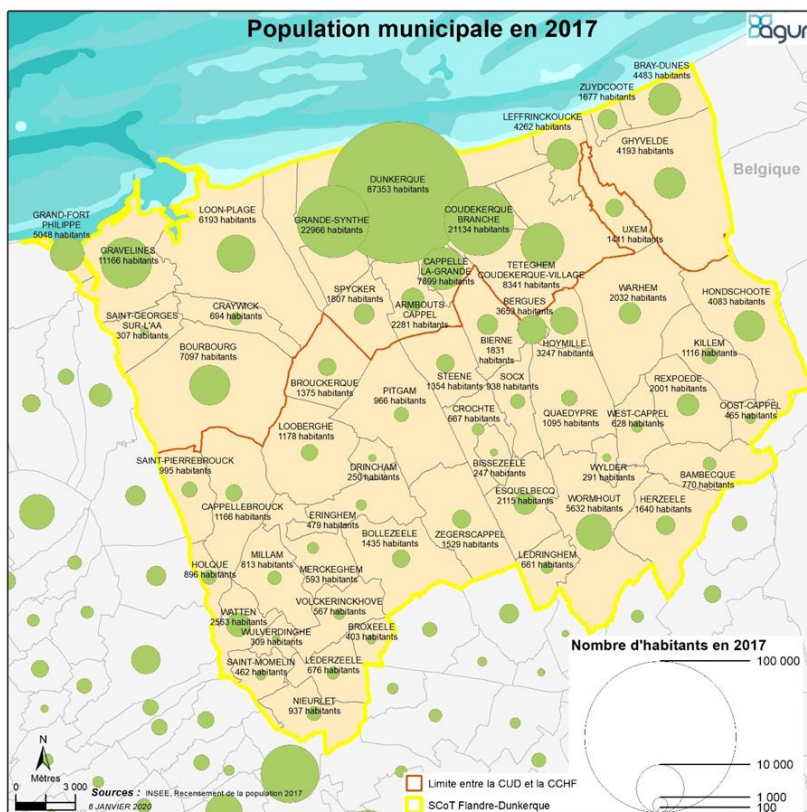
La population municipale de la Communauté urbaine de Dunkerque est de 196 901 habitants au 1^{er} janvier 2017, sur les 17 communes.

La commune de Dunkerque (communes associées à Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck depuis 2010), concentre 44 % de la population de la communauté urbaine. Grande-Synthe et Coudekerque-Branche en représente 12 % et 11 %.

La communauté urbaine de Dunkerque est constituée de communes au poids de population contrasté, allant de 87 353 habitants à Dunkerque, à 307 habitants à Saint-Georges-sur-l'Aa.

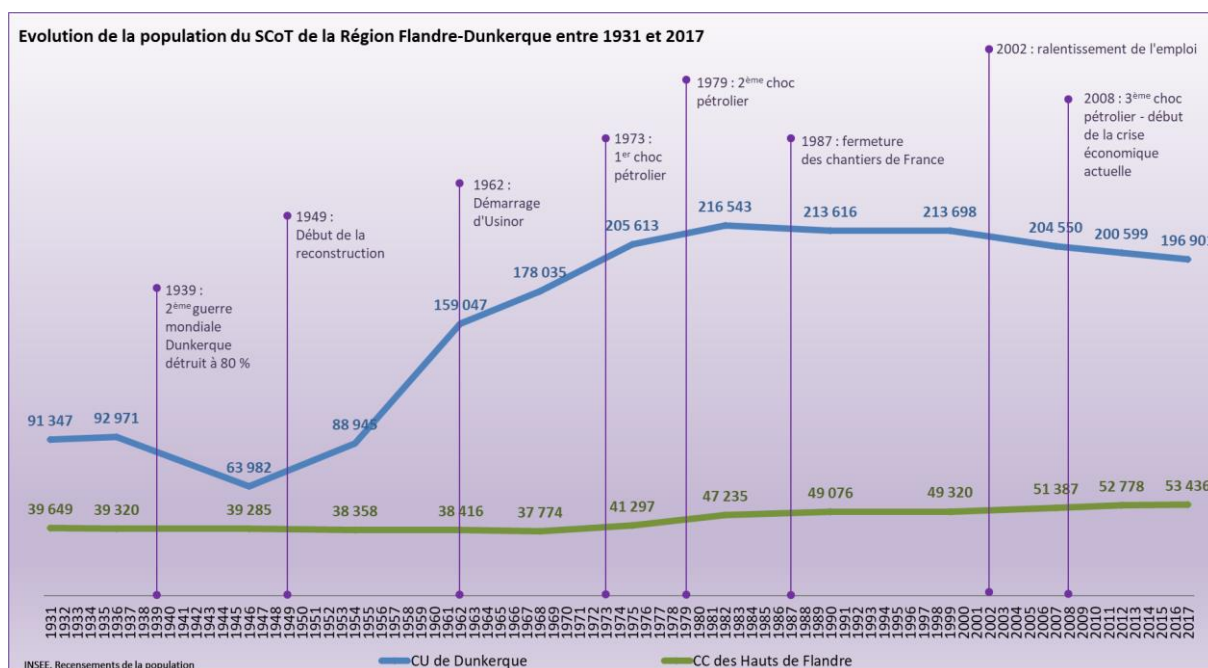


Périmètre	Nombre de communes	Population totale 2017	Population municipale 2017
CU de Dunkerque	17	199 771	196 901
CC des Hauts de Flandre	40	54 536	53 436
SCoT de la Région Flandre-Dunkerque	57	254 307	250 337



2. L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

2.1. LA FIN DE LA GRANDE VAGUE DE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE



Suite à la seconde guerre mondiale, qui a vu la population quitter le territoire détruit par les bombardements, la cité portuaire de Dunkerque, et avec elle toute la région Flandre-Dunkerque, connaît une vague démographique importante.

La Reconstruction, l'implantation de la sidérurgie « sur l'eau », avec ses travaux importants pour l'installation du complexe sidérurgique Usinor dès 1959, ou encore l'arrivée d'une nouvelle génération d'usines métallurgiques et pétrochimiques, ainsi que l'aménagement du port ouest, ont joué un rôle déterminant dans le développement de l'économie dunkerquoise au cours des années 1960-1970 et dans l'évolution de la population. Durant cette période, le marché de l'emploi est sous tension. La sidérurgie réclame une main-d'œuvre abondante. Pour satisfaire aux besoins sans cesse croissants, des travailleurs affluent de toute la France et plus particulièrement du bassin minier. Cette population nouvellement arrivée est constituée majoritairement de jeunes ouvriers. Entre 1954 et 1975, la population de la communauté urbaine de Dunkerque bondit de 131 %.

A la suite à cette vague démographique, la région Flandre-Dunkerque connaît encore une phase de croissance dans les années 1975-1982, portée par un solde naturel très positif (plus de naissances que de décès), alors que le mouvement de perte migratoire s'enclenche déjà. Ce ralentissement de l'évolution démographique reflète l'essoufflement de la croissance économique par rapport aux prévisions d'évolution de l'emploi. « Les enfants des immigrants, venus travailler à Dunkerque au cours de la période de croissance, arrivent chaque année très nombreux sur le marché du travail qui n'est plus capable de leur offrir des emplois en nombre suffisant¹ ».

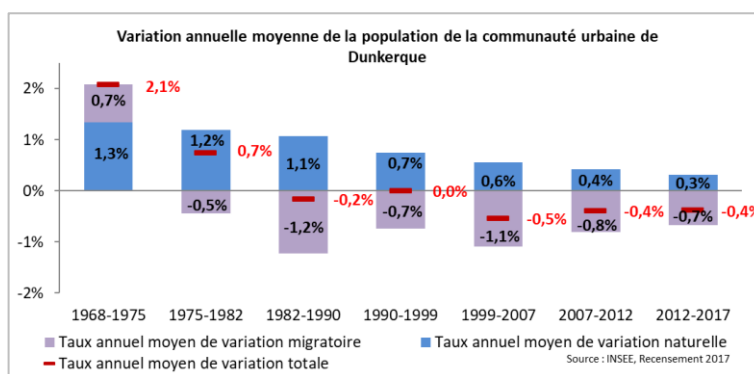
Le déficit migratoire est compensé jusqu'à la fin des années 1990 par une croissance naturelle toujours élevée, et qui permettra à la population de rester relativement stable jusqu'en 2000.

Ce déficit migratoire est le fait de la crise de l'emploi industriel qui affecte le Dunkerquois dans les années 1980, avec des suppressions d'emplois dans l'industrie sidérurgique (7 000 emplois) et la fermeture des chantiers navals de la Normed.

¹ Philippe Nouveau, thèse sur « Planification urbaine et stratégies économiques », décembre 1981.

Après la récession, la reconversion des années 1990. Le territoire se structure, s'équipe (A16, TGV, Tunnel sous la Manche...) et relance son développement (Université de la Côte d'Opale, Maison de la recherche, Dunkerque-promotion, S3D). Le déficit migratoire s'atténue et la croissance démographique se stabilise.

Entre 1999 et 2007, le déficit migratoire s'accroît et le ralentissement de la croissance naturelle ne permet plus de stabiliser la population. La Communauté urbaine, et à travers elle l'ensemble de la région Flandre-Dunkerque, perd de la population. Tous les ans, entre 1999 et 2007, la Communauté urbaine de Dunkerque voit son nombre d'habitants diminuer en moyenne de 1 144 personnes, soit 0,5 % de sa population. Cette baisse résulte d'un solde migratoire fortement négatif (2 300 personnes en moins tous les ans) avec un excédent des départs sur les arrivées, et ce malgré un solde naturel qui reste positif (1 156 naissances de plus que les décès tous les ans).

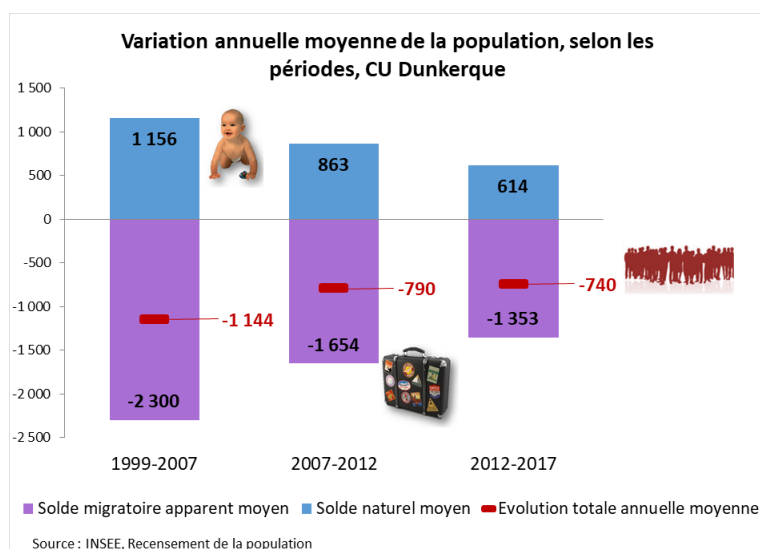


2.2. LE RALENTISSEMENT DE LA PERTE MIGRATOIRE

Depuis 2007, la population continue de diminuer. Cette baisse est toutefois moins importante que celle enregistrée entre 1999 et 200 (-0,4 % en moyenne annuelle contre -0,5 % sur la période précédente).

Entre 1999 et 2007, la Communauté urbaine perdait en moyenne 1 144 habitants par an. Cette perte est descendue à -790 en moyenne tous les ans entre 2007 et 2012 et à -740 entre 2012 et 2017.

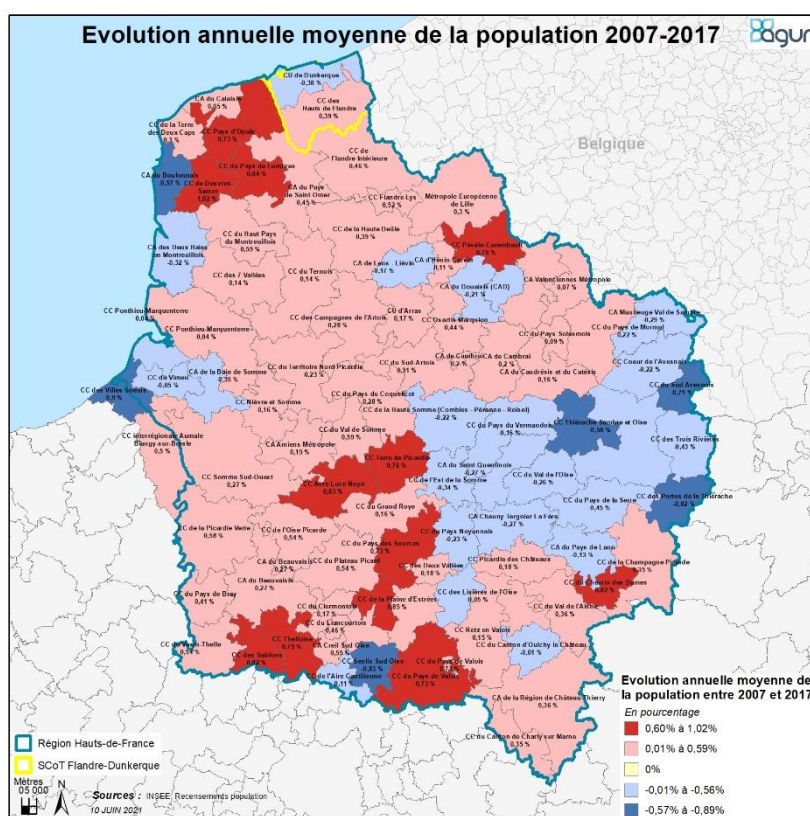
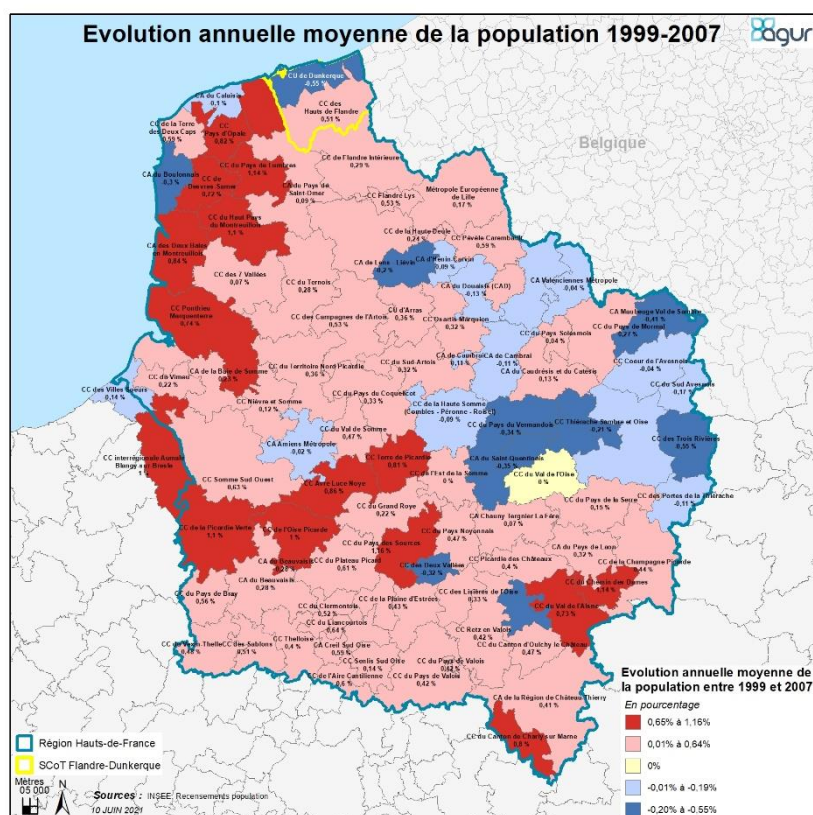
Le déficit migratoire a été moins important (de -1,1 % en moyenne annuelle à -0,7 %) mais n'a pas permis la stabilisation de la population pour autant. En effet, dans le même temps, l'accroissement naturel de la population s'est réduit (de +0,6 % en moyenne annuelle à +0,3 %). L'excédent des naissances sur les décès se réduit. Entre 1999 et 2017, il est passé de +1 156 en moyenne tous les ans, à +614.



Entre 2007 et 2012, la CUD a enregistré 863 naissances de plus que de décès en moyenne tous les ans. Dans le même temps, le territoire a enregistré 1 654 départs de plus que d'arrivées.

2.3. LES AGGLOMERATIONS DE LA REGION EN PERTE DE POPULATION

Le phénomène de perte de population n'est pas propre à la Communauté urbaine de Dunkerque. La plupart des pôles urbains de la région sont en déficit.



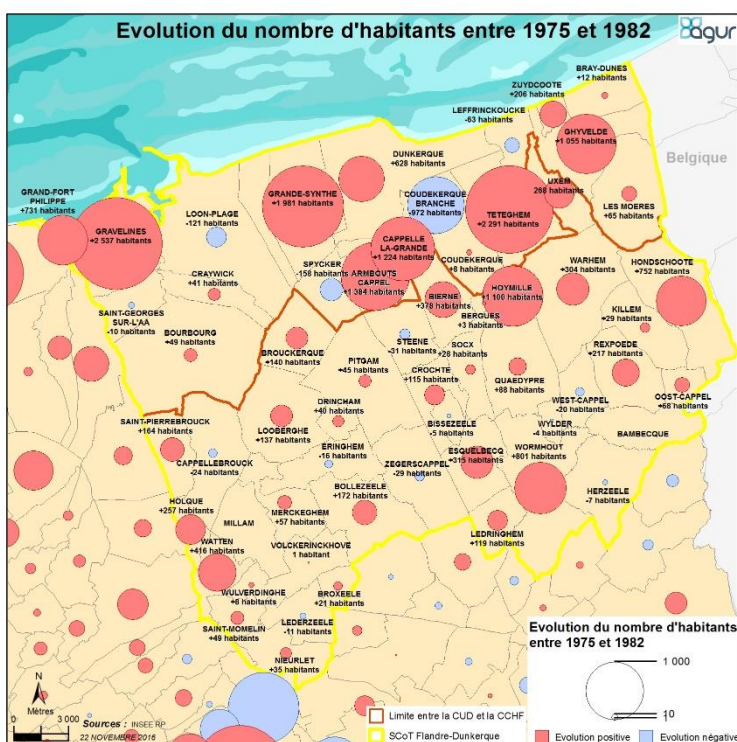
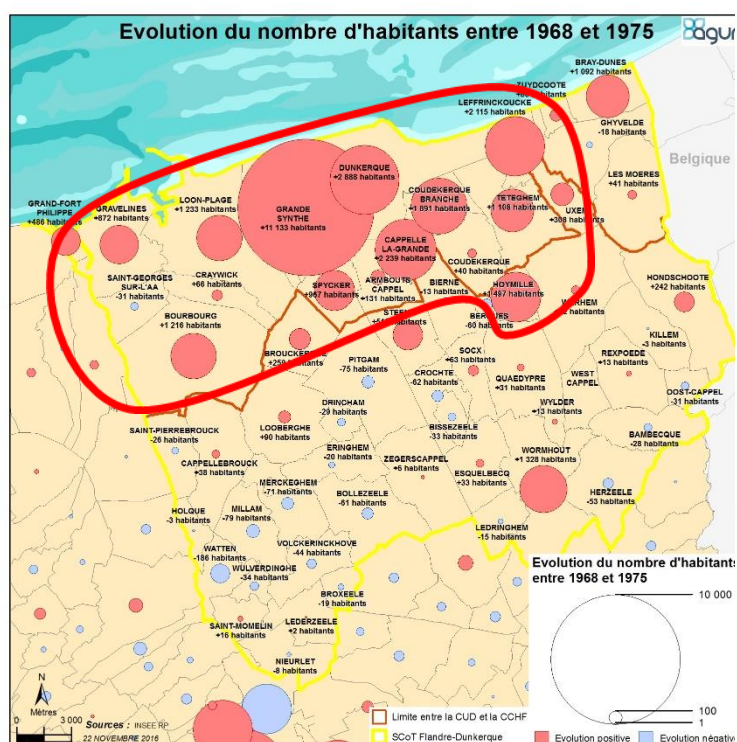
La perte de population n'est pas uniforme sur le territoire de la région Flandre-Dunkerque.

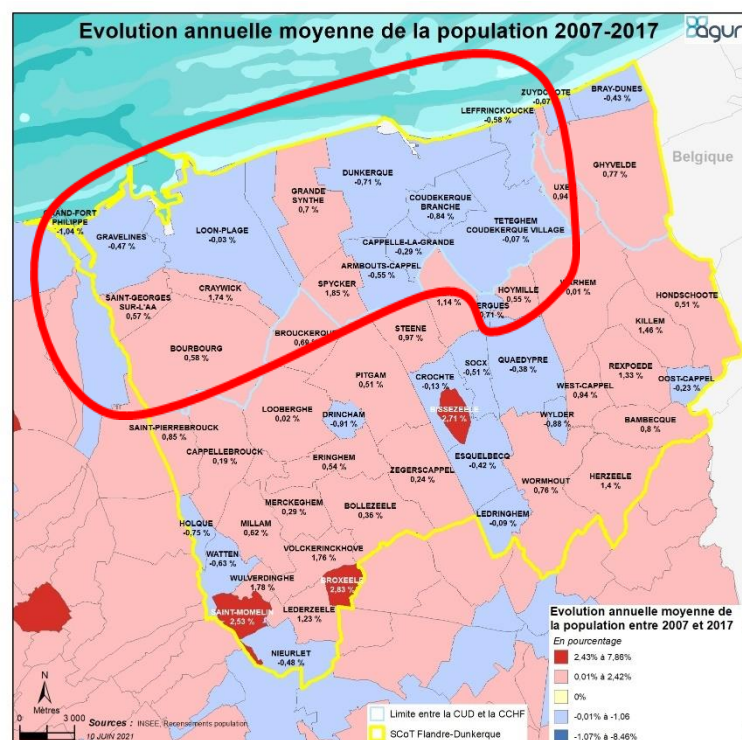
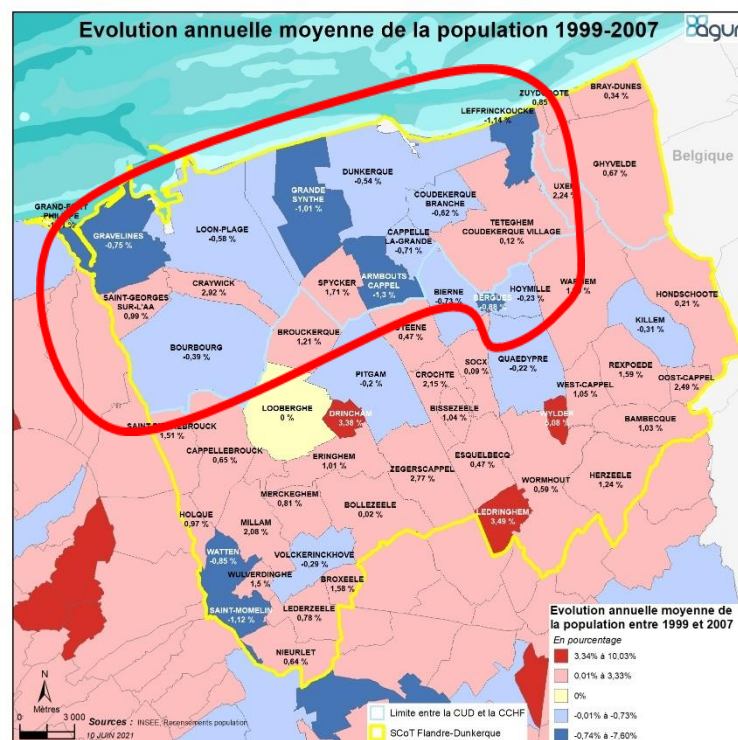
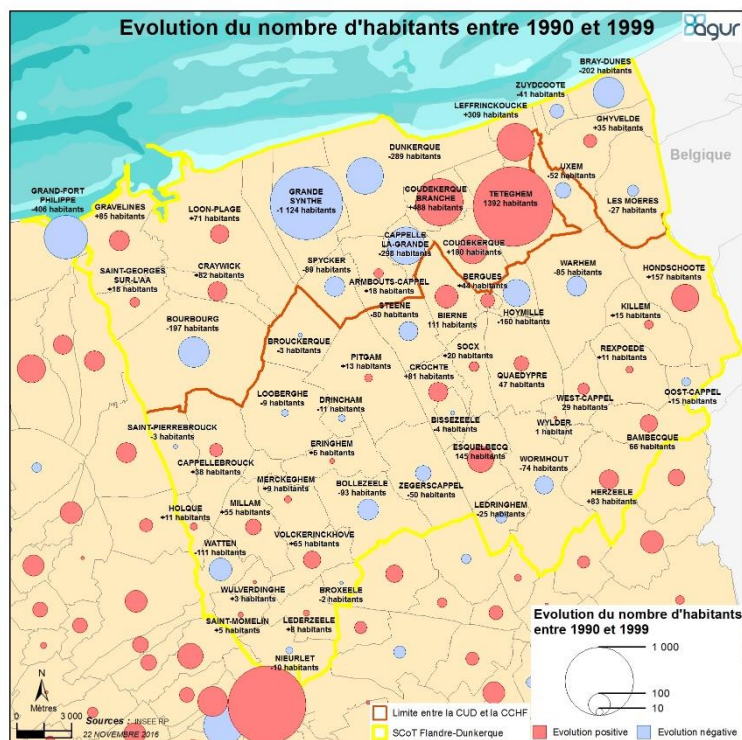
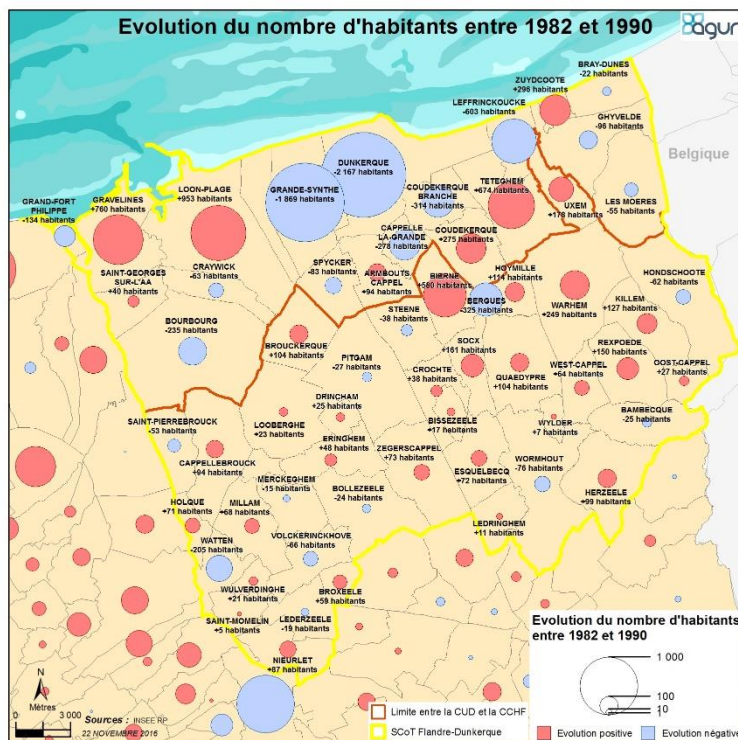
La diminution de population est plus forte là où l'accroissement avait été le plus important durant la période d'expansion du territoire.

Ainsi, la perte de population atteint - 0,4 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2017 dans la Communauté urbaine de Dunkerque, quand la Communauté de communes des Hauts de Flandre gagne de la population à hauteur de + 0,5 % et + 0,2 % en moyenne tous les ans.

La périurbanisation vers la Communauté de communes des Hauts de Flandre n'explique qu'en partie le déficit migratoire de la Communauté urbaine de Dunkerque ; en effet, seul 15 % du déficit migratoire de la CUD se fait au profit de la CCHF.

Majoritairement, la CUD est en déficit migratoire au profit de l'ensemble du territoire français : 51 % du déficit migratoire de la CUD se fait vers d'autres communes de la région des Hauts de France (dont 21 % seulement vers la Métropole Européenne Lilloise et 15 % vers la CCHF) et 49 % vers les autres régions de France.





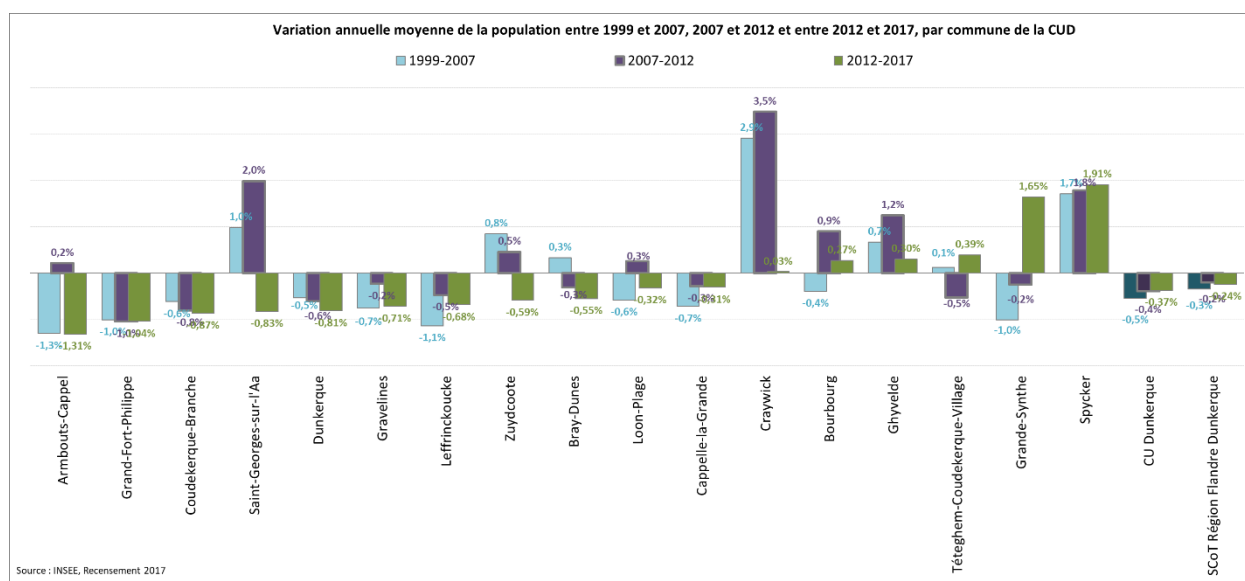
Le ralentissement du déficit migratoire dans la CUD depuis 2007 varie selon les communes

Le déficit migratoire de la Communauté urbaine est principalement porté par la ville centre, Dunkerque, qui a elle seule perd 900 habitants en moyenne par an entre 2007 et 2017 au jeu des migrations. Additionné à un solde naturel en diminution, le commune de Dunkerque perd de plus en plus d'habitants : - 0,5 % entre 1999 et 2007, - 0,6 % entre 2007 et 2012 et - 0,8 % entre 2012 et 2017.

Leffrinckoucke perd encore de la population mais à un rythme bien moins important qu'entre 1999 et 2007.

Zuydcoote, Saint-Georges-sur-l'Aa et Bray-Dune qui a gagnaient de la population entre 1999 et 2007, en ont perdu depuis.

A l'inverse, Bourbourg et Grande-Synthe deviennent bénéficiaires alors qu'elles perdaient de la population entre 1999 et 2007.

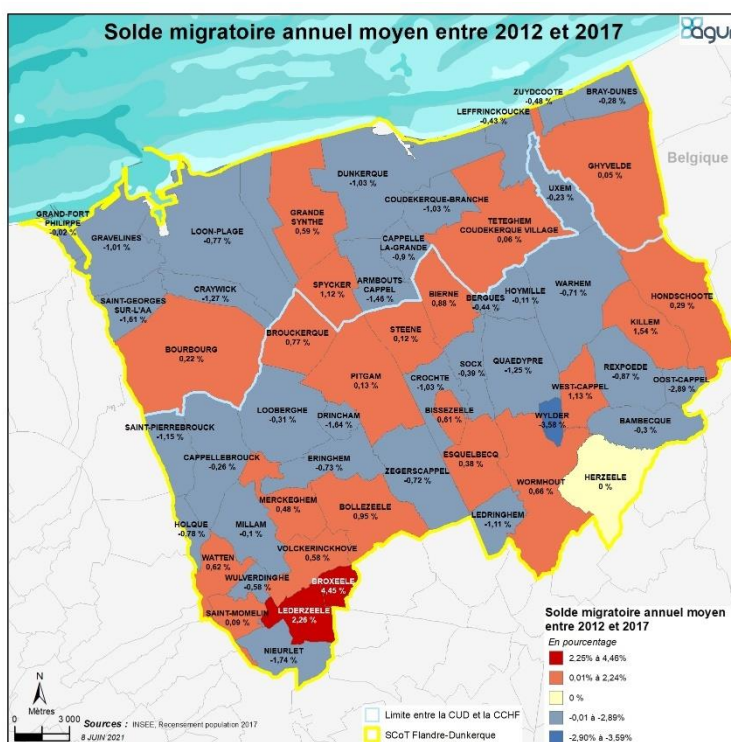


Les communes de Téteghem – Coudekerque-Village, Craywick, Spycker et Ghyvelde continuent de gagner de la population.

Des soldes migratoires négatifs au-delà de la CUD

Si le solde migratoire de la communauté de communes des Hauts de Flandre dans son ensemble est positif, il n'en reste pas moins que de nombreuses communes de ce territoire subissent elles aussi un solde migratoire négatif.

Ces données mettent donc en lumière la question de l'attractivité qui se pose à l'échelle du territoire du SCOT Flandre Dunkerque dans son ensemble puisque seulement 15 % du déficit migratoire de la CUD se fait au profit de la CCHF.

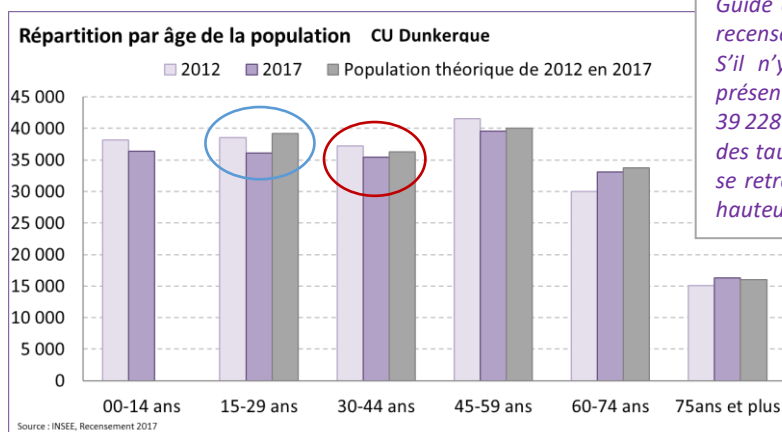
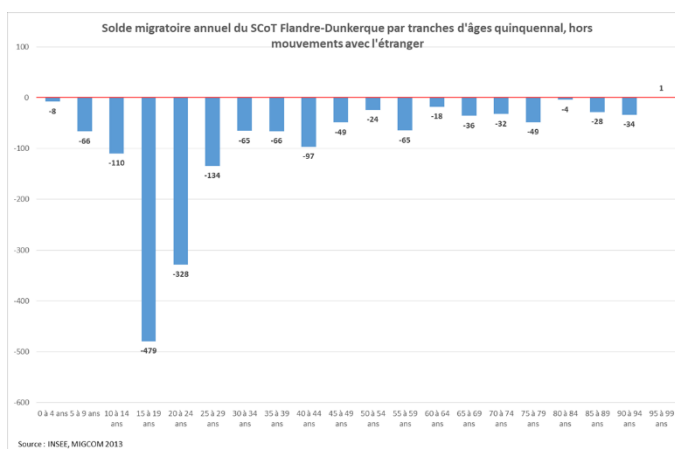


3. DES DEPARTS NOMBREUX DE JEUNES

Le déficit migratoire de la communauté urbaine de Dunkerque concerne toutes les classes d'âges, mais est particulièrement marqué parmi les jeunes.

Entre 2012 et 2017, 8 % de la population théorique de 15-29 ans a quitté la CUD. La perte de population atteint dans cette classe d'âge, 11 % dans la communauté de communes des Hauts de Flandre, et 8 % dans la communauté de communes de Flandre intérieure.

La communauté urbaine est aussi déficitaire pour les 30-44 ans. Entre 2012 et 2017, 2 % de la population théorique des 30-44 ans a quitté la CUD. A l'inverse, cette classe d'âge est bénéficiaire dans les intercommunalités des Hauts de Flandre, + 7 % de la population théorique, et de Flandre Intérieure, + 2 %.



Guide de lecture : Les 15-29 ans étaient 38 537 au recensement de 2012, ils sont 36 055 à celui de 2017. S'il n'y avait eu aucun départ de la population présente en 2012, cette classe d'âge devrait compter 39 228 personnes (population théorique compte-tenu des taux de mortalité à ces âges). Cette classe d'âge se retrouve donc déficitaire au jeu des migrations à hauteur de 8 % de la population théorique.

Où sont partis les Dunkerquois ?

1/3 des départs d'habitants de la CUD se font à destination d'intercommunalité limitrophes. 2/3 vers des territoires plus éloignés.

Les départs de population sont fortement liés aux études et à l'emploi.

La métropole Lilloise, en plus de ses universités, est un pôle d'emplois important permettant de plus nombreuses opportunités d'entrée dans la vie active. A ces déménagements vers la métropole régionale, s'ajoute des départs vers des régions actuellement dynamiques en termes d'emploi (Île-de-France, Auvergne – Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie).

La Communauté urbaine de Dunkerque enregistre aussi des arrivées. Au total, le solde migratoire négatif de la CUD se répartie à :

- 15 % en faveur de la Communauté de communes des Hauts-de-Flandre,
- 21 % en faveur de la Métropole européenne de Lille,
- 15 % avec le reste de la région des Hauts-de-France,
- 49 % avec les autres régions de France.

Où sont partis les habitants de la CUD ?

66% En région Hauts de France

- 23% CC des Hauts de Flandre
- 17% CU Lille Métropole
- 5% CC de Flandre Intérieure
- 5% CC de la Région d'Audruicq
- 3% CA du Calais
- 2% CA de Saint Omer
- 13% Reste Hauts de France

34% Dans une autre région de France

- 6% Auvergne-Rhône-Alpes
- 6% Île-de-France
- 4% Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 3% Nouvelle-Aquitaine
- 3% Grand Est
- 3% Occitanie
- 3% Normandie
- 7% Reste France

Source : INSEE MIGCOM 2013

4. L'ÉVOLUTION DES MÉNAGES

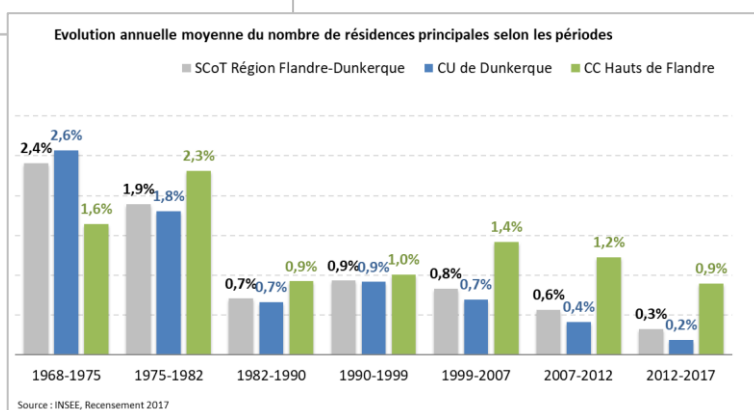
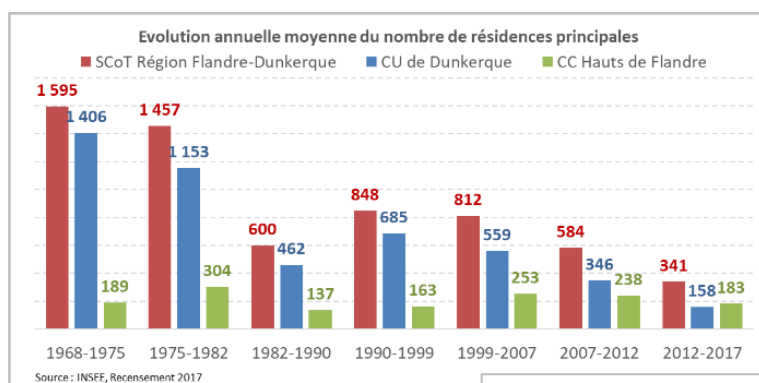
Actuellement, l'augmentation du nombre de ménages ralentit.

La communauté urbaine de Dunkerque compte 85 400 ménages en 2017, dont 41 194 dans la commune de Dunkerque.

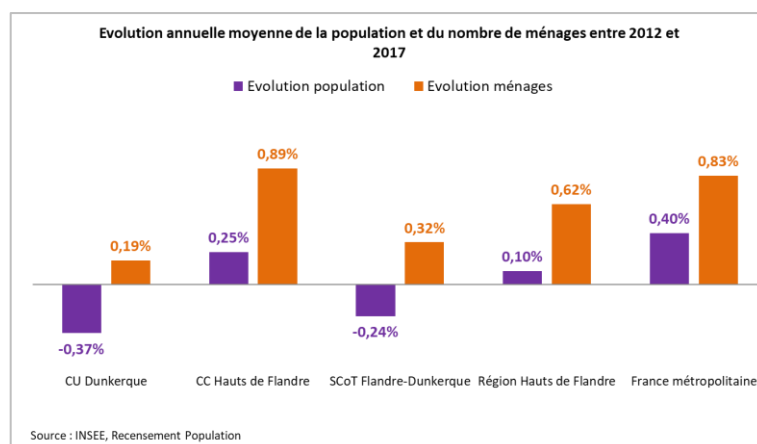
Avec la diminution de la taille des ménages et malgré la baisse de la population, le nombre de ménages dans la communauté urbaine de Dunkerque continue de progresser.

Toutefois le rythme est moins marqué, n'enregistrant plus que + 0,2 % d'augmentation en moyenne tous les ans entre 2012 et 2017, soit 158 ménages supplémentaires par an.

L'augmentation du nombre de ménages dans la CUD depuis 2007 est proche de celle de la communauté de communes des Hauts de Flandre.

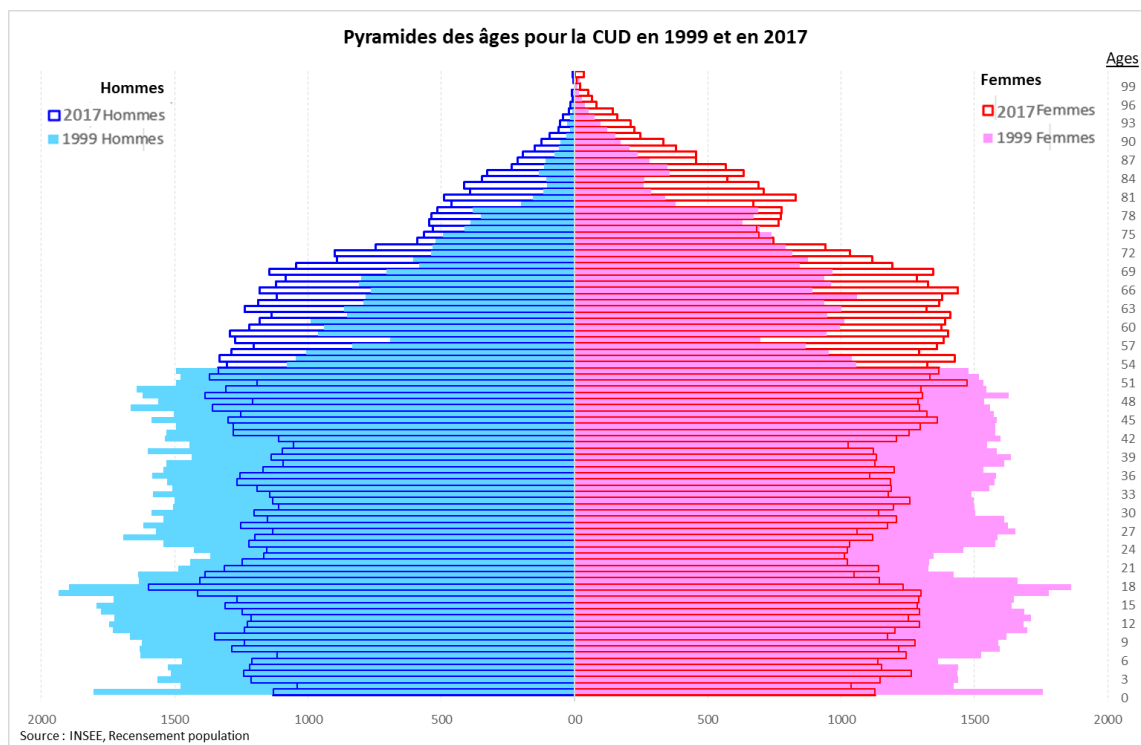


Entre 2012 et 2017, le nombre de ménages dans la CUD évolue 2,3 fois moins vite qu'à l'échelle métropolitaine et 3,1 fois moins rapidement que la région des Hauts de France.



5. LA POPULATION VIEILLIT

Les générations nombreuses du baby-boom et les jeunes actifs arrivés massivement dans les années 1960-1970, ont vieilli et viennent remplacer des générations peu nombreuses du fait de la 2^{ème} guerre mondiale. Le nombre de personnes de 60 ans et plus est passé de 33 843 en 1999 à 49 442 en 2017, soit 46 % d'augmentation en 18 ans.



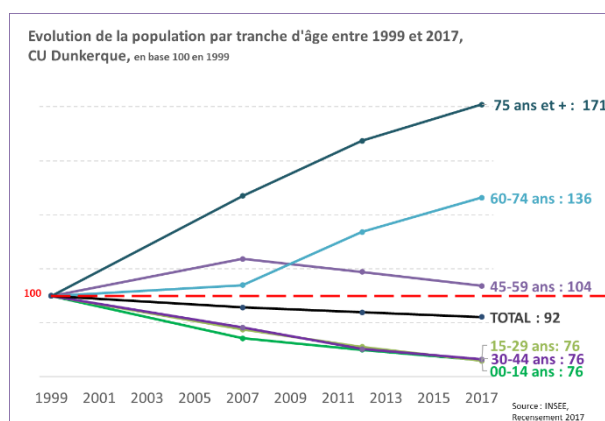
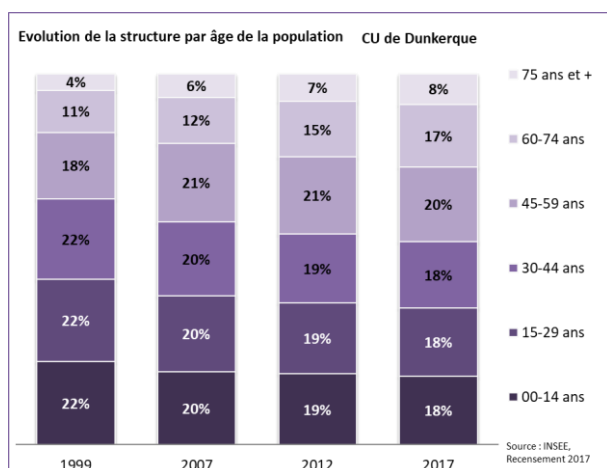
Aujourd'hui, la population compte 25 % de personnes de plus de 60 ans pour 36 % de moins de 30 ans.

Ce vieillissement s'accélère, avec une augmentation plus importante de personnes de plus de 60 ans depuis 2007.

Le nombre de personnes de 75 ans et plus a augmenté de 71 % depuis 1999.

A l'opposé, le nombre de personnes de moins de 45 ans diminue fortement.

Le nombre de personnes de 45-59 ans qui augmentait jusqu'en 2007, diminue depuis.

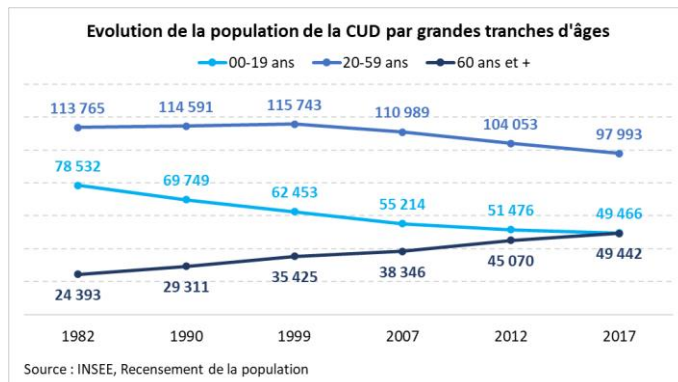
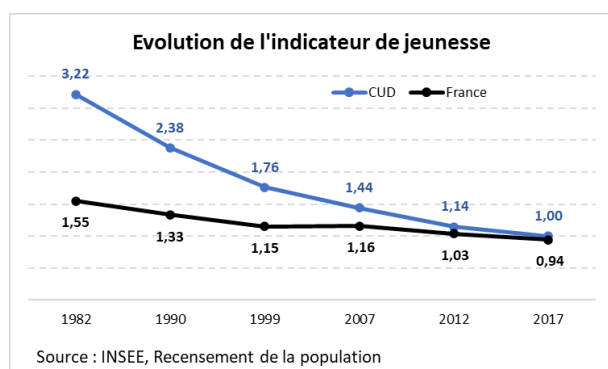


5.1. LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE VIEILLIT PLUS RAPIDEMENT QUE LA MOYENNE FRANÇAISE

La population de la CUD vieillit à un rythme plus rapide que la moyenne nationale mais reste encore légèrement plus jeune. En 2017, la CUD compte autant de personnes de 60 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. L'indice de jeunesse² est égal à 1 et se rapproche du niveau national alors qu'il était encore supérieur de plus d'un demi-point en 1999.

Entre 2007 et 2017, alors que le nombre de personnes de plus de 60 ans a augmenté de 29 % dans la CUD, l'augmentation était de 25 % en moyenne nationale.

Le vieillissement de la population est d'autant plus accentué que s'ajoutent, à l'autre extrémité de la pyramide des âges, les départs nombreux des jeunes.

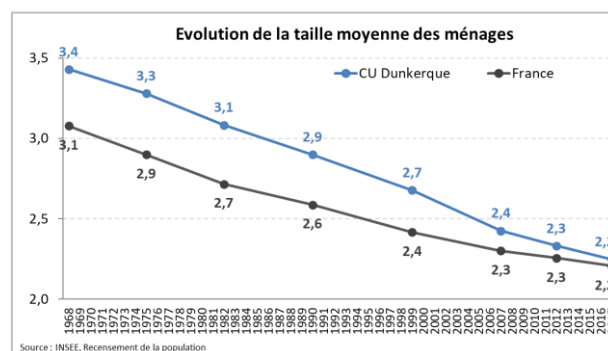


5.2. LE VIEILLISSEMENT ACCENTUE LA DIMINUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MENAGES

Depuis 1968, la taille moyenne des ménages dans la communauté urbaine a diminué de 35 %. Encore autour de 3 personnes à la fin des années 1980, elle atteint en 2017, 2,2 personnes par ménage.

Alors que la diminution de la taille des ménages suivait le rythme français, celle-ci s'est accélérée dans la communauté urbaine depuis les années 2000.

Les ménages vieillissants ont vu les enfants quitter le foyer, les séparations et les veuvages s'accroître.

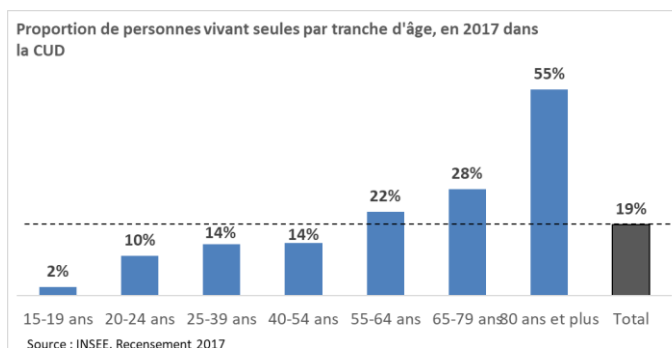
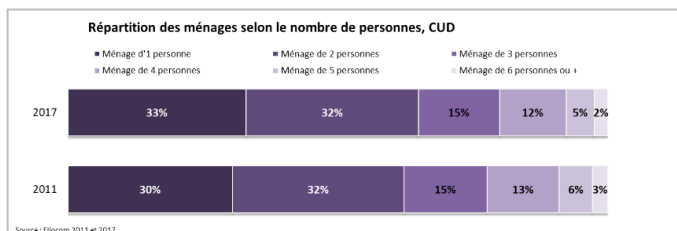
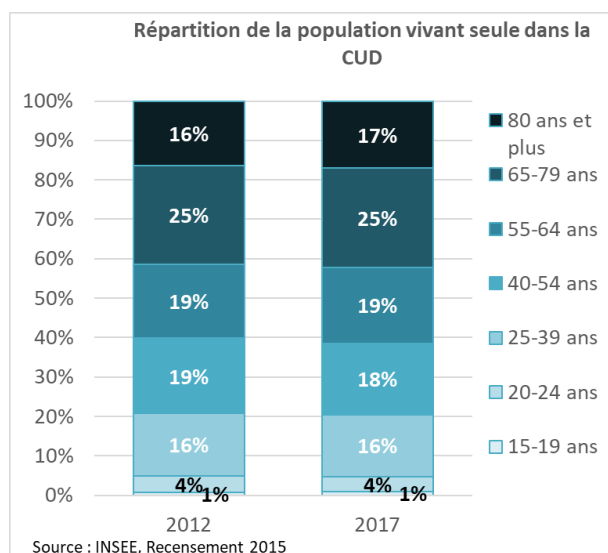


² L'indicateur de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus.

5.3. LE VIEILLISSEMENT AUGMENTE LE NOMBRE DE PERSONNES SEULES

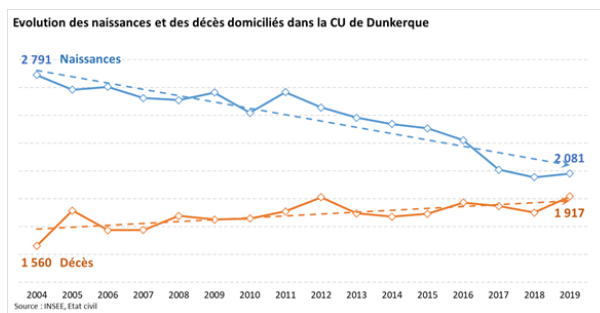
Alors que la population diminue, le nombre de personnes seules augmente. Ainsi, en 2017, 29 488 personnes vivent seules dans la communauté urbaine de Dunkerque, soit 19 % de la population et 35 % des ménages. Par rapport à 2012, l'augmentation représente 2 705 personnes soit + 10 % en 5 ans. Parmi ces personnes seules 42 %, ont plus de 65 ans.

Les personnes de plus de 65 ans, sont 35 % à vivre seule et même 55 % parmi les personnes de plus de 80 ans.



5.4. LE VIEILLISSEMENT IMPACTE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Avec plus de personnes âgées, le territoire voit augmenter le nombre de décès. A l'inverse, avec les départs des jeunes c'est la classe d'âge féconde qui diminue et donc le nombre de naissances. De fait, le vieillissement de la population accélère fortement la diminution du solde naturel avec une augmentation des décès et une diminution des naissances, et amplifie la perte de population déjà soumise à un fort déficit migratoire.



Toutefois, le vieillissement ralentit le déficit migratoire.

A l'inverse, le vieillissement de la population ralentit les pertes de population, en réduisant le déficit migratoire. En effet, les populations plus âgées sont les moins mobiles.

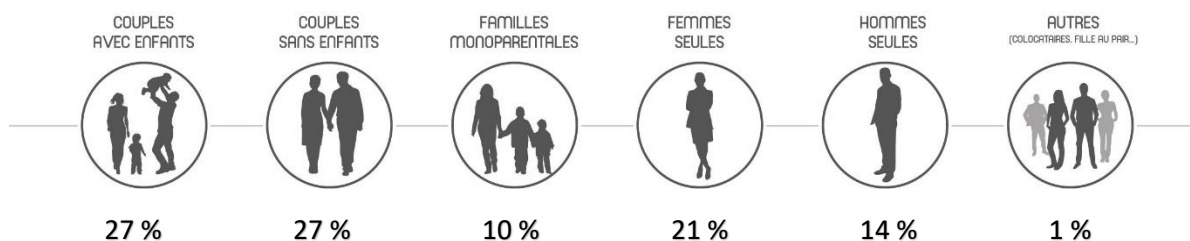
Quant aux jeunes, qui sont les plus mobiles, et donc de moins en moins nombreux, on observe un ralentissement de leurs départs.

Enfin, le vieillissement crée des opportunités d'emploi par l'accélération des départs en retraite. Les départs de population jeune active étant fortement liés à l'emploi, ces opportunités de départ à la retraite pourraient venir les enrayer.

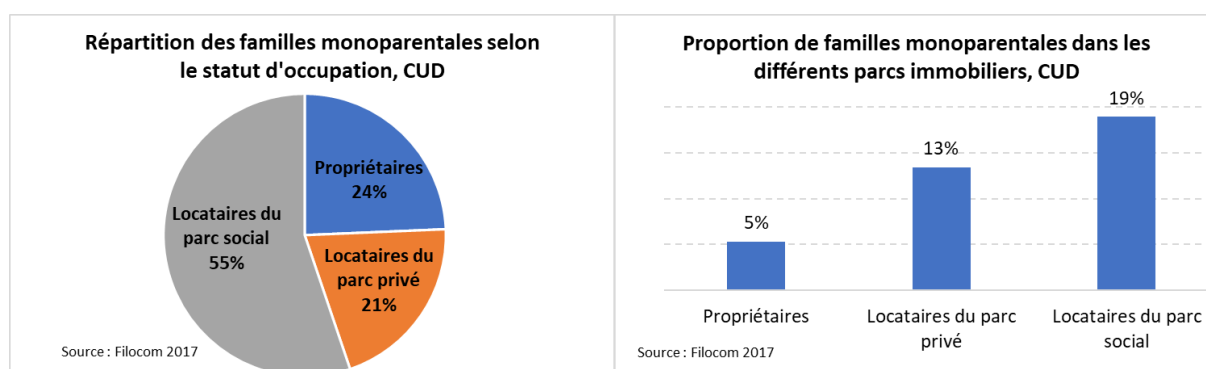
Le rythme annuel des départs en retraite s'accélère avec le vieillissement de la population. La population atteignant l'âge moyen de départ à la retraite (62,2 ans en 2014) est passé de 2 300 personnes en 2007 à 3 500 en 2014. D'ici à 2030, ce rythme devrait se maintenir autour de 3 350 personnes par an.

6. LA COMPOSITION FAMILIALE

Les ménages de la communauté urbaine de Dunkerque sont constitués aux 2/3 de familles, le tiers restant étant des personnes seules.



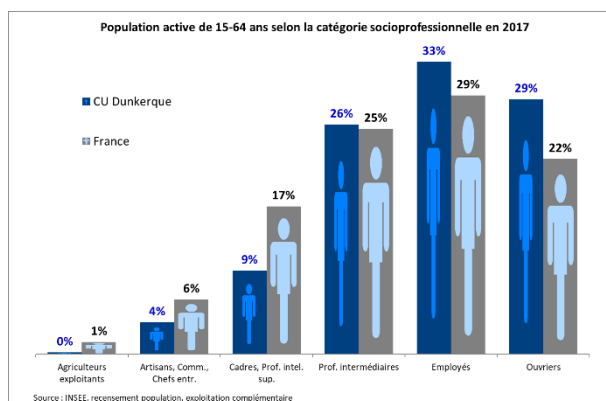
10 % des ménages sont des familles monoparentales, soit 8 818 ménages, dont plus de la moitié sont logées dans le parc social (55 %).



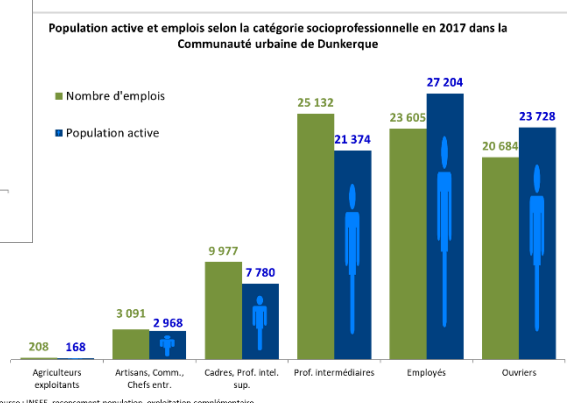
7. LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Territoire industriel, le dunkerquois se caractérise par une proportion supérieure à la moyenne nationale de population ouvrière ; 29 % de la population active de 15-64 ans de la CUD contre 22 % pour la France.

A l'inverse la proportion de cadres, professions intellectuelles supérieures, artisans, commerçants et chefs d'entreprises est inférieure de 10 points de pourcentage à la moyenne nationale.



Les emplois d'ouvriers et d'employés sont déficitaires au regard de la population actives ouvriers et employés résidant dans la Communauté urbaine de Dunkerque.

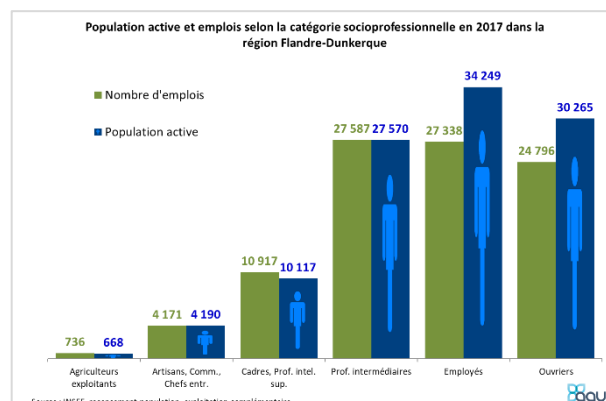


Les emplois de cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, sont eux plus nombreux que les cadres... résidant dans l'agglomération.

Les variables d'ajustement entre le nombre d'emplois dans le territoire et le nombre d'actifs résidant dans ce territoire sont le chômage (supérieur dans le dunkerquois à la moyenne nationale : 11,1 % à la fin d'année 2018 dans la zone d'emploi de Dunkerque³ contre 8,5 % pour la France métropolitaine) et la mobilité domicile-travail.

L'écart entre le nombre d'emploi et les actifs de professions intermédiaires s'annule lorsque que l'on étend notre regard à la région du SCoT Flandre-Dunkerque. Ainsi le « déficit » dans la CUD d'actifs résidant de cette catégorie est comblé par des personnes résidant dans une commune de la Communauté de communes de la CCHF.

Le déficit en cadres et professions intellectuelles supérieures s'atténue mais reste présent, signe d'une attractivité des emplois supérieure à la région du SCoT Flandre-Dunkerque (en 2017, pour 10 917 emplois de cadres sont localisés dans la région du SCoT Flandre-Dunkerque et 10 117 cadres résidants était comptabilisé ; ainsi un solde de 800 emplois de cadres sont occupés par des personnes résidant en dehors de la région du SCoT Flandre-Dunkerque).



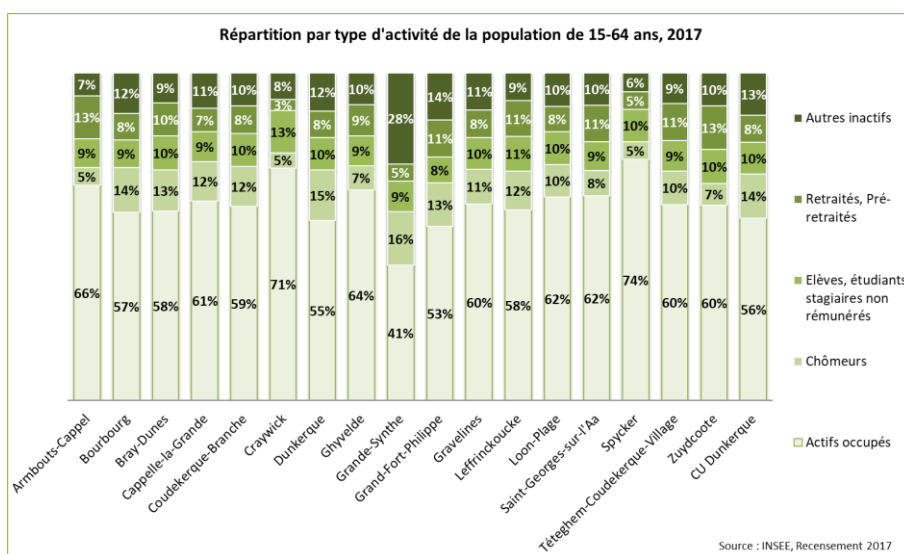
³ La zone d'emploi de Dunkerque comprend la Communauté urbaine de Dunkerque et la Communauté de communes des Hauts de Flandre.

Des profils de ménages très différents selon les communes.

La proportion d'habitants ayant un emploi est plus élevée dans les petites communes « rurales » de la communauté urbaine de Dunkerque.

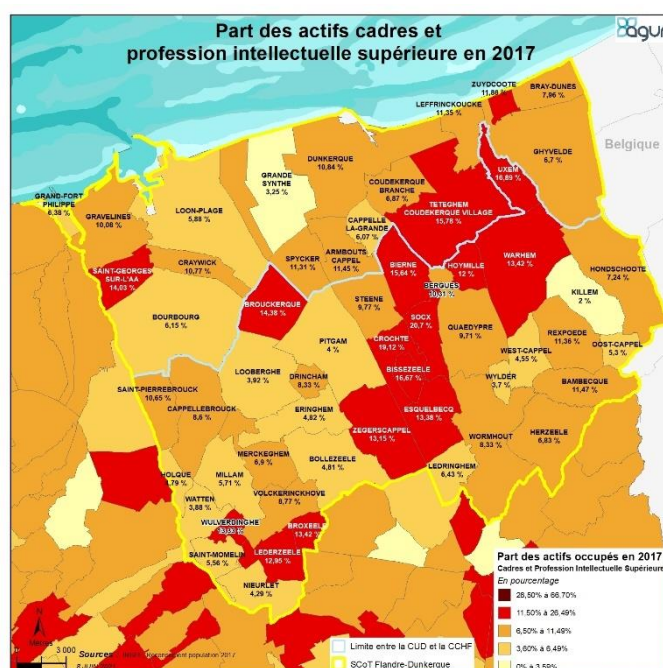
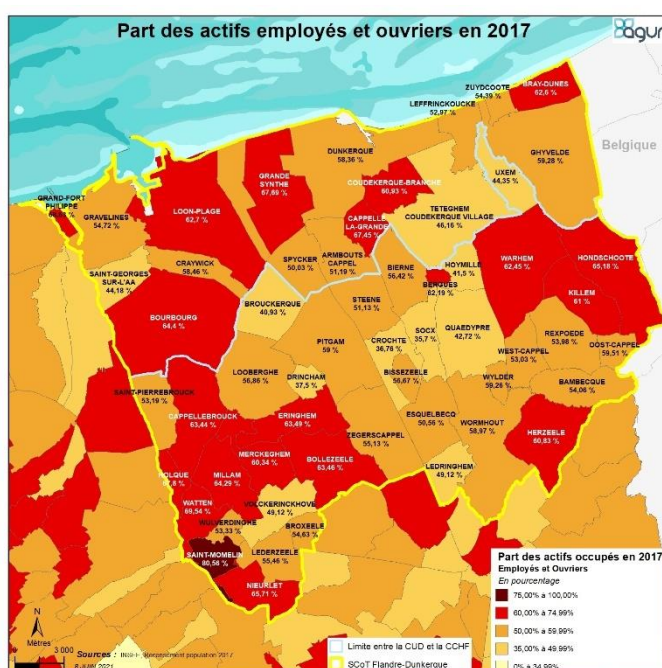
Une segmentation sociale du territoire

Le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque se caractérise par une segmentation est-ouest.



A l'ouest, le territoire industriel où résident une majorité d'employés et d'ouvriers (68 % de la population active occupée de Grande-Synthe, 68 % à Cappelle-la-Grande, 64 % à Bourbourg, 63 % à Loon-Plage) et peu de cadres et professions intellectuelles supérieures (de 3 % à 6 % pour ces mêmes communes).

A l'est, des proportions plus importantes de cadres et professions intellectuelles supérieures (16 % de la population active occupée de la commune de Téteghem - Coudekerque-Village).

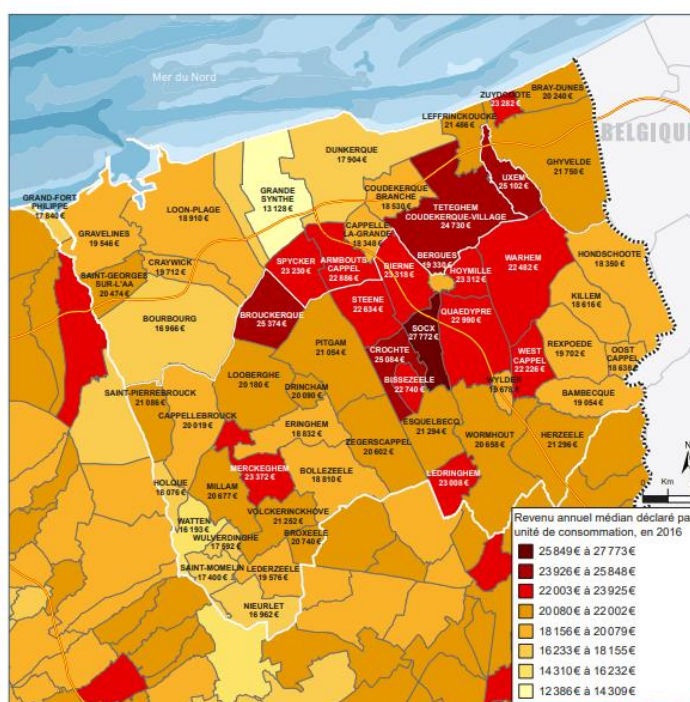


De fait, les revenus médians des ménages varient fortement entre l'ouest et l'est du territoire, avec plus de 11 600 € d'écart entre le revenu annuel médian déclaré par les ménages de Grande-Synthe (13 128 € par unité de consommation⁴) et celui des ménages de Tétéghem - Coudekerque-Village (24 730 €).

Des revenus plus faibles à l'ouest de l'agglomération. Dans ces secteurs on dénombre davantage d'ouvriers, de logements HLM et de familles monoparentales.

Des hauts revenus à l'est et au sud du territoire. Communes de la première couronne périurbaine hébergeant davantage de couples, moins de populations démunies et davantage de cadres.

Le revenu médian des ménages, par unité de consommation, en 2016



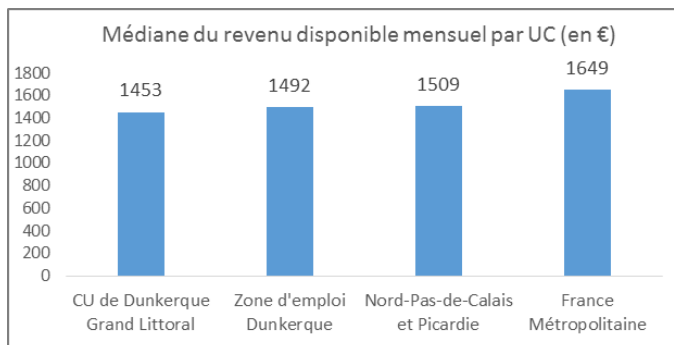
Source : AGUR d'après un extrait BDcarto®©IGN2020 "reproduction interdite" autorisation n°60.20004 - INSEE, FiLoSoFi 2016 - mars 2020

⁴ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes.

8. LES NIVEAUX DE VIE ⁵

8.1. LES NIVEAUX DE REVENUS SONT BAS DANS LE DUNKERQUOIS

Le chômage, une faible participation des femmes au marché du travail, une part élevée d'emplois à temps partiel, un poids plus important des catégories ouvrières et plus faible de cadres, ainsi qu'un faible niveau de qualification de la population explique en grande partie la faiblesse du revenu médian.

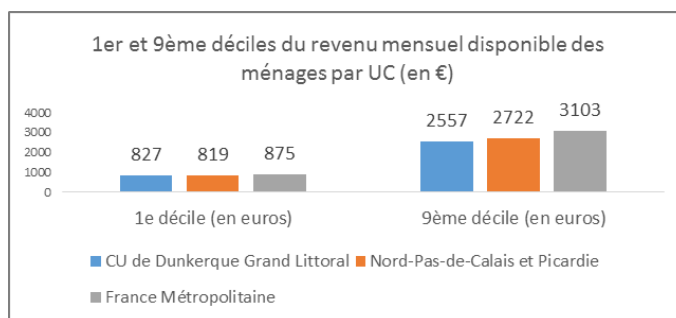


Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2012

Le revenu médian disponible⁶ par unité de consommation en 2012 est de 1 453 € par mois dans la CUD, soit près de 200 euros de moins qu'en moyenne nationale.

Ce revenu est inférieur à la médiane⁷ française et aux valeurs affichées par beaucoup de territoires et, en particulier, par d'autres bassins industrialo-portuaires comme Brest, Saint-Nazaire ou Le Havre. On constatera néanmoins que le Dunkerquois se place légèrement au-dessus de la médiane de la région et de ses voisins de la Côte d'Opale.

Qu'il s'agisse des ménages les plus modestes ou des plus aisés, les habitants de la CUD ont des revenus inférieurs à la moyenne nationale. 10 % des ménages les plus pauvres de la CUD gagnent 827 € par mois, soit près de 50 € de moins qu'en moyenne en France et 10 % les plus aisés gagnent près de 550 € de moins que la moyenne nationale.



Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2012

⁵ **Niveau de vie** : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. Les déciles de niveau de vie sont les valeurs seuils qui, lorsque l'on ordonne la population par niveau de vie croissant, la partitionnent en 10 sous-populations de taille égale.

⁶ **Revenu disponible** : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (salaires, revenus d'activités non salariées), les revenus de remplacement (retraites et pensions, indemnités de chômage, indemnités de maladie), les revenus du patrimoine (dont en particulier les revenus financiers, qui sont imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration, les revenus fonciers, les revenus accessoires, etc.) et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

⁷ **La médiane du revenu disponible par unité de consommation** (ou niveau de vie médian) partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur.

Des inégalités de revenus moins prononcées qu'ailleurs

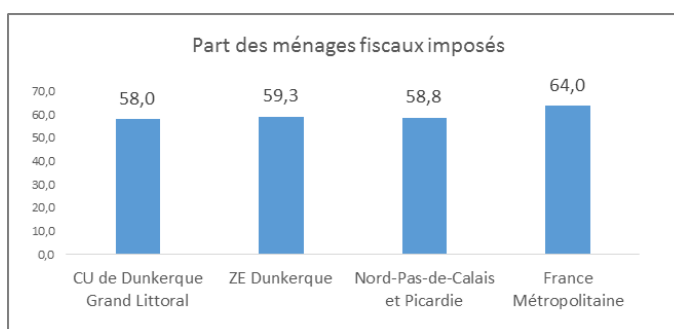
Le rapport inter décile des revenus, utilisé pour mettre en évidence les disparités entre les plus riches et les plus pauvres est moins élevé dans la CUD (3,1) que dans la région (3,3) et en France (3,5).

Rapport inter décile D9/D1 du revenu disponible par unité de consommation	
CU de Dunkerque Grand Littoral	3,1
Nord-Pas-de-Calais et Picardie	3,3
France Métropolitaine	3,5

Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2012

Moins de ménages imposés sur le revenu dans le Dunkerquois

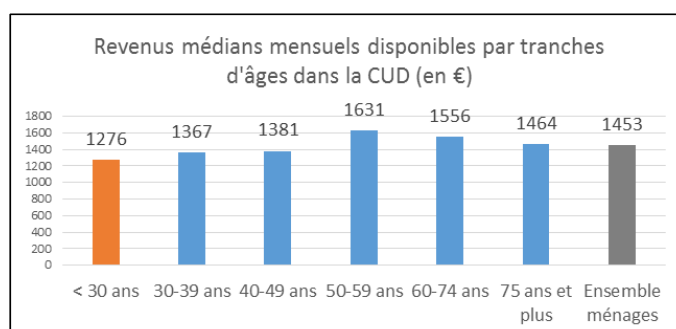
La part de ménages fiscaux imposés sur le revenu est de 58 % dans l'agglomération dunkerquoise, contre 64 % en France.



Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2012

En termes d'âges, les jeunes ont les niveaux de revenus les plus bas

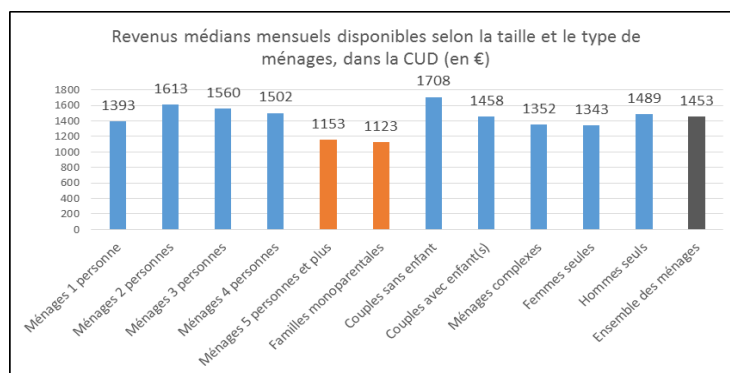
Dans la CUD, le revenu médian disponible des moins de 30 ans est inférieur de près de 180 €/mois à celui de l'ensemble des ménages.



Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2012

En termes de composition des ménages, les familles monoparentales et les familles nombreuses ont les revenus les plus bas

Dans la CUD, le revenu médian mensuel disponible des familles monoparentales et des ménages d'au moins cinq personnes est inférieur d'environ 300 €/mois à celui de l'ensemble des ménages. Ce type de ménages est aussi le plus exposé à la pauvreté monétaire⁸.



Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2012

⁸ **Pauvreté monétaire** : un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil est déterminé à partir des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Les pays européens utilisent en général le seuil à 60% de la médiane des niveaux de vie. En France métropolitaine, il est estimé à partir de Filosofi à 11 871 euros annuels en 2012, soit près de 990 euros par mois.

Dans le Dunkerquois, les femmes connaissent un risque de fragilité plus élevé qu'ailleurs

Les niveaux de revenus de la population féminine sont inférieurs à ceux de la population masculine (et aux moyennes nationales) :

- Dans l'agglomération Dunkerquoise, le revenu médian mensuel disponible des femmes vivant seules est inférieur de près de 150 € à celui des hommes vivant seuls (cf graphique précédant).
- En termes de salaires dans le Dunkerquois, les femmes salariées gagnent en moyenne 11 € net de l'heure, contre près de 13 € en moyenne nationale et plus de 14 € pour les hommes du Dunkerquois.

Salaire net horaire moyen total en 2013 (en €)

	Femmes	Hommes
CU de Dunkerque	11,0 €	14,3 €
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	11,7 €	14,0 €
France	12,7 €	15,4 €

Source : Insee, DADS, fichier salariés au lieu de résidence

- Dans la communauté urbaine de Dunkerque, le taux de bas revenus déclarés⁹ des femmes vivant seules s'élève à 28,3 %, soit 3 points de plus que pour les hommes vivant seuls (l'écart est de 0,8 point dans la région et seulement de 0,1 point en France).

Taux de bas revenus déclarés (seuil de 60 %) des personnes vivant seules selon le genre

	Hommes vivant seuls	Femmes vivant seules	Ecart entre le taux des hommes et celui des femmes (point)
CU de Dunkerque	25,3%	28,3%	3,0
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	26,1%	26,9%	0,8
France	23,2%	23,3%	0,1

Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2012

Le risque de fragilité des femmes dans le Dunkerquois s'explique notamment par un niveau de qualification encore bas et une faible présence sur le marché du travail : elles sont encore nombreuses à ne pas être diplômées, seulement la moitié d'entre-elles travaillent, elles sont rarement cadres, beaucoup sont au chômage ou au foyer, les salariées sont fréquemment à temps partiel.

Autres caractéristiques pouvant être source de fragilité (cumulées aux autres facteurs), le nombre d'enfants à charge est plus élevé dans le Dunkerquois et les femmes sont plus fréquemment qu'ailleurs à la tête d'une famille monoparentale.

⁹ **Revenu déclaré** (ou revenu fiscal) du ménage (au sens fiscal) : est constitué des ressources mentionnées sur la déclaration des revenus. Il s'agit du revenu avant déductions et abattements accordés par la législation fiscale. Ces revenus sont nets de cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée (CSG). Il comprend le cumul des revenus d'activité salariée ou non salariée, des indemnités de chômage, de maladie, des pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine. Les pensions alimentaires versées sont exclues ainsi que les revenus exceptionnels et les revenus du patrimoine exonérés d'impôt (épargne logement, etc.).

Bas revenus déclarés : un individu est considéré comme personne à bas revenus déclarés lorsqu'il vit dans un ménage dont les revenus déclarés par UC est inférieur au seuil de bas revenus déclarés. Le seuil est déterminé à partir des revenus déclarés par UC de l'ensemble de la population. Les pays européens utilisent en général le seuil à 60 % de la médiane des revenus déclarés par UC.

	CU de Dunkerque	France métropolitaine
Part des non diplômées (au plus titulaires du BEPC)	44,3%	35,4 %
Part des femmes cadres (de 15 ans et +)	3,4 %	7,0 %
Taux d'emploi des femmes	49,7 %	60,4 %
Taux de chômage des femmes	20,2 %	13,7 %
Part des salariées à temps partiel	36,5 %	28,4 %
Part des familles monoparentales composées d'une femme et de ses enfants	85,3%	82,6 %
Part des familles ayant au moins trois enfants	10,7 %	9,3 %

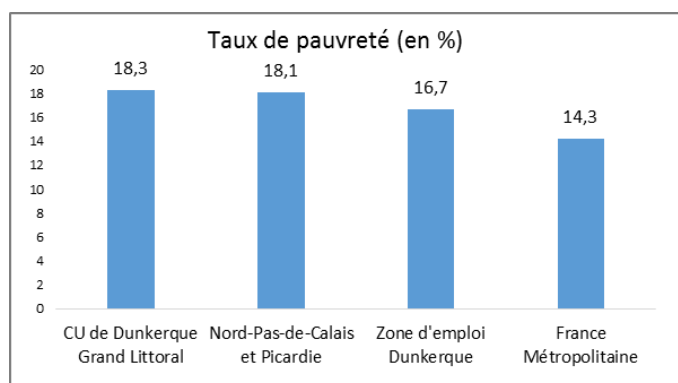
Source : Insee RP 2013

8.2. LE TAUX DE PAUVRETE EST ELEVE DANS LE DUNKERQUOIS

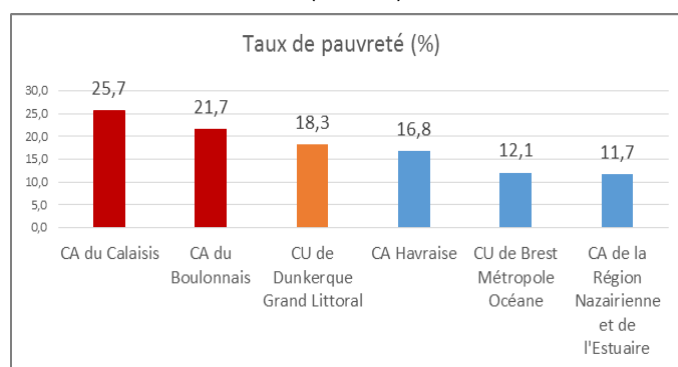
Dans la communauté urbaine de Dunkerque, le taux de pauvreté de la population (18,3%) dépasse la moyenne des Hauts de France (18,1%), deuxième région métropolitaine la plus touchée par la pauvreté et première région la plus touchée par le chômage.

Le chômage est identifié comme étant le premier facteur de pauvreté. A noter que le taux de chômage (au sens du recensement de la population de l'Insee) s'élève à 18,7 % dans la CUD en 2013. Il est de 16,5 % dans la région et 13,1 % en France.

Si on compare la CUD à d'autres agglomérations aux caractéristiques comparables, on constate que le taux de pauvreté dans le Dunkerquois est largement supérieur à celui des agglomérations de Brest et de Saint-Nazaire (près de 6 points d'écart). En revanche, il est proche du niveau du Havre (1,5 point d'écart) et bien moins élevé que le taux de pauvreté des agglomérations de Calais et Boulogne (8 et 4 points d'écart).



Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2012



Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2012

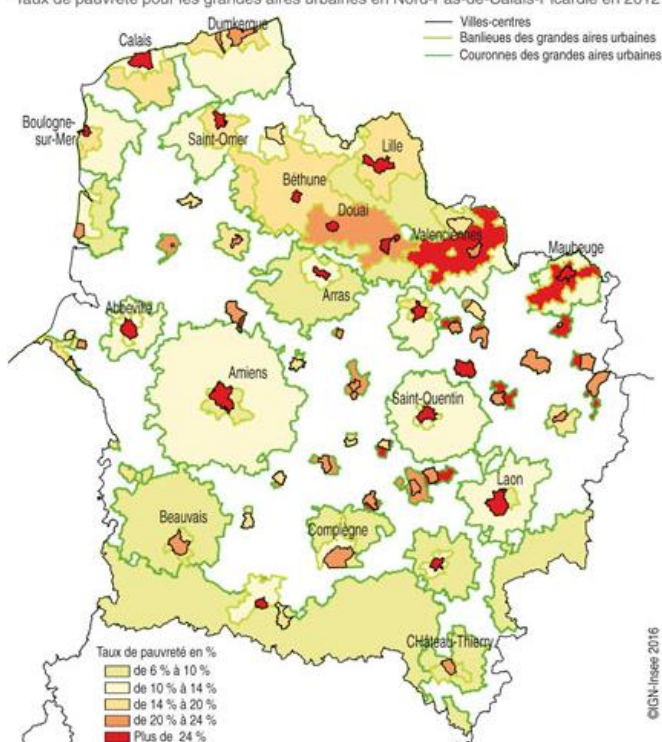
Une pauvreté très présente en milieu urbain

Dans le Dunkerquois comme ailleurs dans la région et plus généralement en France, les taux de pauvreté sont élevés dans les villes-centres des grands pôles urbains.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville connaissent des niveaux de pauvreté record

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (identifiés à partir des revenus de la population) enregistrent des niveaux de pauvreté monétaire très élevés qui traduisent leurs difficultés économiques : entre 36 % et 45 % des habitants ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Dans ces quartiers, la population est plus jeune et compte davantage d'enfants et de familles monoparentales. Par ailleurs, elle présente un déficit de formation et un accès à l'emploi plus difficile, notamment pour les femmes.

Taux de pauvreté pour les grandes aires urbaines en Nord-Pas-de-Calais-Picardie en 2012



Sources : Insee, DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi)2012

Taux de pauvreté dans les quartiers prioritaires du Dunkerquois

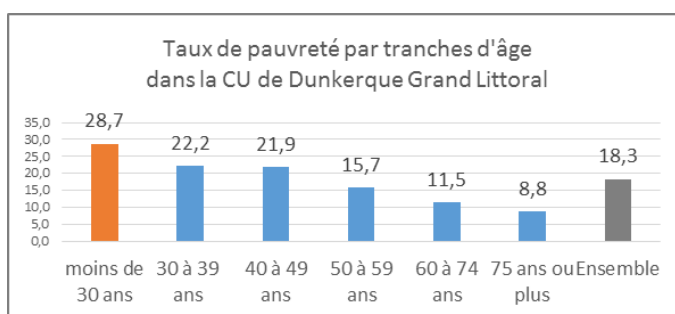
Nom du quartier prioritaire (QP)	Commune de référence	Taux de pauvreté dans les QP (%)	Taux de pauvreté des communes de référence (%)	Ecart avec la commune de référence (en points de %)
Petit Steendam	Coudekerque-Branche	41,5 %	15,7 %	+ 25,8
Quartiers Ouest de Saint-Pol-sur-Mer	Dunkerque	45,2 %	20,2 %	+ 25,0
Banc Vert - Ile Jeanty - Carré De La Vieille - Jeu De mail		39,6 %	20,2 %	+ 19,4
Soubise - Basse Ville		36,2 %	20,2 %	+ 16,0
Albeck - Europe – Moulin	Grande-Synthe	43,0 %	28,7 %	+ 14,3
Degroote	Téteghem	43,0 %	11,4 %	+ 31,6

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

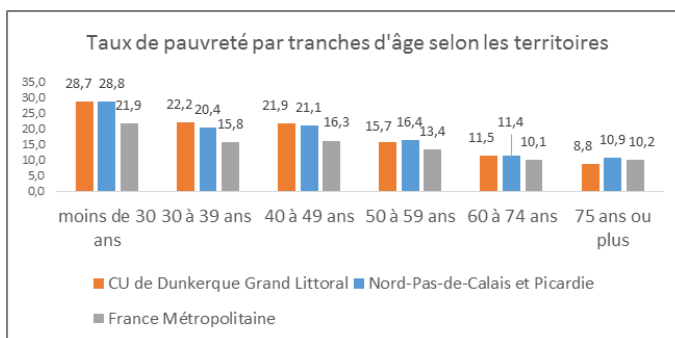
Les jeunes sont la catégorie d'âge la plus touchée par la pauvreté

Dans le Dunkerquois, 28,7 % des moins de 30 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, soit 10 points de plus que l'ensemble des ménages. A noter que l'écart avec la moyenne nationale est très élevé (près de 7 points de plus dans le Dunkerquois).

En revanche, les seniors sont la catégorie d'âges la moins touchée : dans la CUD, 8,8 % des 75 ans et plus sont pauvres. Pour cette tranche d'âge, la moyenne nationale est supérieure (10,2%).



Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2012



Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2012

Revenus disponibles par unité de consommation en 2012 pour les communes de la CUD (moyennes CUD, Région Hauts de France, France)

	Part des ménages fiscaux imposés (%)	Médiane revenu disponible annuel par UC (en €)	1 ^{er} décile (en €)	9 ^{ème} décile (en €)	Taux de pauvreté de la population
Armbouts-Cappel	75,8 %	21 151,3	13 422,0	31 855,0	5,6 %
Bourbourg	53,1 %	16 630,8	10 370,9	28 138,7	17,9 %
Bray-Dunes	64,5 %	18 997,0	11 032,0	32 048,5	12,8 %
Cappelle-la-Grande	57,7 %	17 109,4	10 503,0	26 811,0	15,8 %
Coudekerque-Village	-	23 338,8	-	-	-
Coudekerque-Branche	58,2 %	17 437,5	10 450,7	28 036,7	15,7 %
Craywick	-	19 665,0	-	-	-
Dunkerque	57,1 %	17 279,0	9 472,0	31 673,6	20,2 %
Ghyvelde	70,0 %	20 305,2	12 197,6	33 886,0	9,6 %
Grande-Synthe	45,1 %	14 636,7	8 941,7	23 946,0	28,7 %
Grand-Fort-Philippe	55,7 %	17 320,7	10 776,9	28 088,7	16,0 %
Gravelines	64,0 %	18 418,7	10 938,8	32 852,0	15,1 %
Leffrinckoucke	69,0 %	20 092,0	11 686,5	36 083,3	10,7 %
Loon-Plage	59,2 %	17 773,4	11 323,2	29 644,0	12,5 %
Saint-Georges-sur-l'Aa	-	18 386,7	-	-	-
Spycker	-	21 200,5	-	-	-
Téteghem	73,0 %	22 899,6	11 506,5	42 158,3	11,4 %
Zuydcoote	-	21 074,5	-	-	-
CU de Dunkerque Grand Littoral	58,0 %	17 431,3	9 927,8	30 681,4	18,3 %
Région Hauts de France	58,8 %	18 106,0	9 826,0	32 660,7	18,1 %
France métropolitaine	64,0 %	19 786,0	10 503,3	37 236,0	14,3 %

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

Les évolutions sociodémographiques locales ont modifié le profil des revenus fiscaux sur le territoire. Dans le dunkerquois, les revenus médians ont fortement augmenté dans les années 2000, et ceci de façon plus importante qu'aux niveaux régional et national.

Au-delà d'un phénomène de rattrapage observé dans la plupart des régions pauvres, peu de facteurs socio-économiques permettent d'expliquer ces chiffres. Le profil social dunkerquois, notamment la part des ouvriers, des cadres et professions intellectuelles supérieures, n'a pas connu une évolution plus forte qu'ailleurs. Même constat pour le taux d'activité et les salaires.

Cependant, un phénomène distingue singulièrement le dunkerquois : la diminution très rapide de la taille des ménages. Entre 1999 et 2013, la taille moyenne des ménages dunkerquois est passée de 2,7 à 2,3 personnes, soit une diminution deux fois plus rapide qu'en moyenne nationale. Celle-ci est avant tout liée au vieillissement, au départ des jeunes et aux séparations. Concrètement, cela signifie une multiplication des ménages comprenant moins de personnes à charge (par exemple lorsque les enfants prennent leur indépendance). Au final, le revenu déclaré pour chaque habitant s'en trouve augmenté. Autre tendance lourde : la part des plus de soixante ans a augmenté deux fois plus rapidement qu'en moyenne nationale et près de trois fois plus vite qu'en moyenne régionale.

Cela a pour conséquence une croissance des revenus de répartition dans le volume des revenus locaux, au détriment des salaires et bénéfices. Ainsi, le poids des pensions retraites et rentes atteint aujourd'hui un niveau quasi équivalent à la moyenne nationale alors qu'il était inférieur de près de deux points en 2000. La part des salaires et bénéfices dans le total des revenus est en baisse. Néanmoins, ils représentent encore plus de 70 % des revenus fiscaux, ce qui reste élevé par rapport aux autres zones d'emploi de France. La marge d'évolution est donc encore importante.

Cela aura-t-il un impact sur la consommation ?

Ce constat, ainsi que les perspectives démographiques montrent clairement que les retraites et pensions vont représenter une part croissante des revenus potentiellement consommés sur le territoire. De plus, les ménages âgés sont généralement de taille plus réduite et leur bien immobilier a souvent été remboursé, leur pouvoir d'achat s'en trouve conforté. Pour différents types de biens et services commercialisables (logements, loisirs, bien-être...), **l'économie du vieillissement affiche ainsi un fort potentiel de croissance.**

9. QUELLE TYPOLOGIE DE POPULATION DEMAIN ?¹⁰

SCENARIO TENDANCIEL : PERTE DEMOGRAPHIQUE

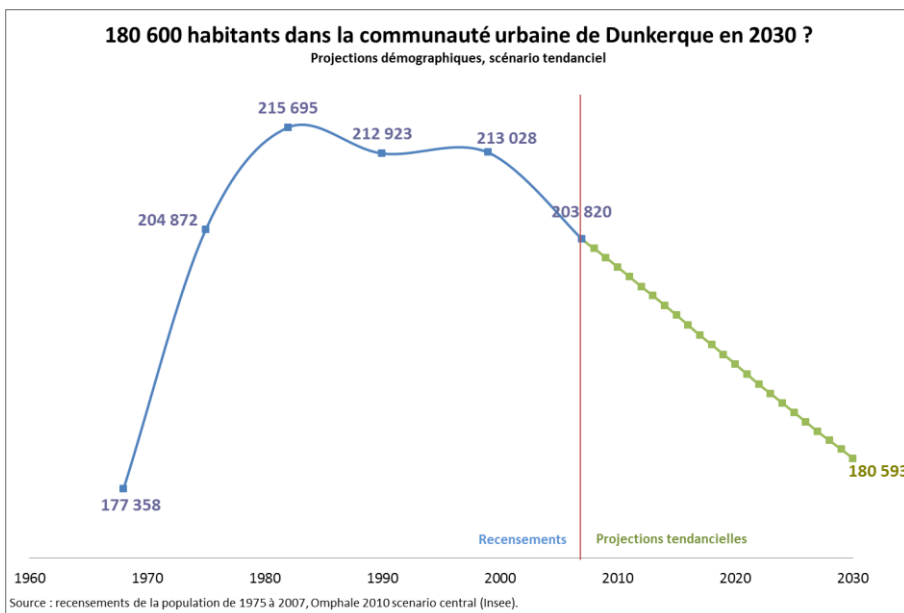
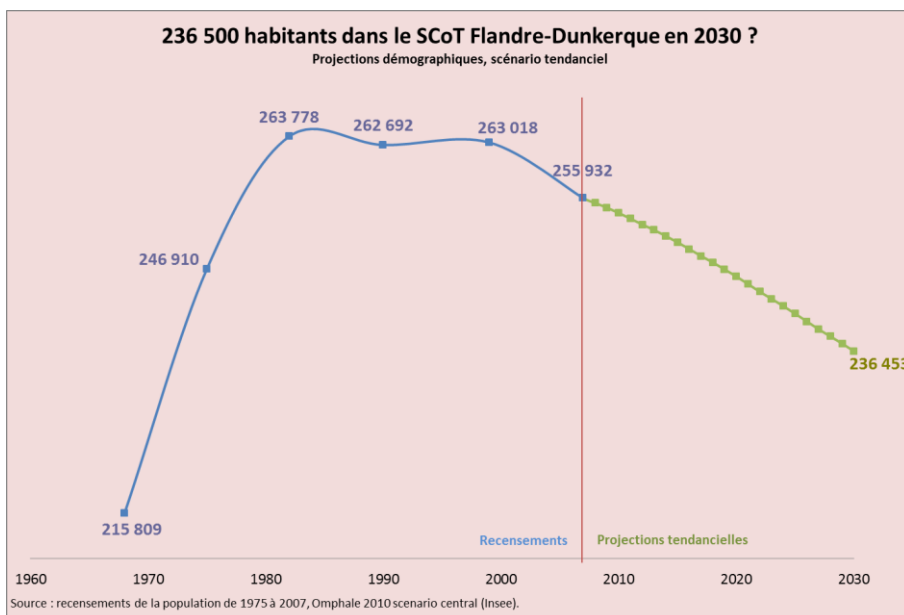
Le scénario tendanciel central de projection de population de l'INSEE, OMPHALE 2010, est un scénario de poursuite des tendances démographiques observées entre 1999 et 2006. De ce fait, pour la région Flandre-Dunkerque et pour la communauté urbaine en particulier, les projections poursuivent la perte démographique et ce de façon importante.

Les projections de population doivent être interprétées comme ce vers quoi se dirige un territoire, si les phénomènes démographiques précédents se poursuivent au même rythme.

Une perte importante de population

Pour la région du SCoT Flandre-Dunkerque, la perte de population pourrait atteindre - 19 500 habitants entre 2007 et 2030. Soit une diminution annuelle moyenne de la population de - 0,34 %.

Si les phénomènes démographiques observés entre 1999 et 2007 dans le territoire se poursuivent au même rythme, alors, entre 2007 et 2030, la perte de population pour la Communauté urbaine de Dunkerque s'élèverait à environ -23 000 habitants, soit une perte annuelle moyenne de -0,52 %. La CUD ne compterait plus que 180 600 habitants en 2030.

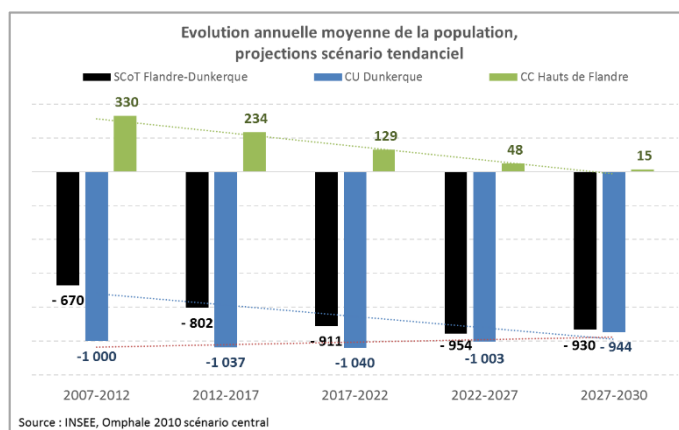


¹⁰ Les projections de population et de ménages ont été réalisées à partir de l'état des EPCI en 2014, c'est-à-dire avec la commune des Moères dans la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

La perte de population dans le SCoT s'accroîtrait du fait du maintien d'un taux migratoire fortement négatif et de la diminution du solde naturel par le vieillissement.

La communauté urbaine de Dunkerque continuerait de perdre plus de 1 000 habitants par an.

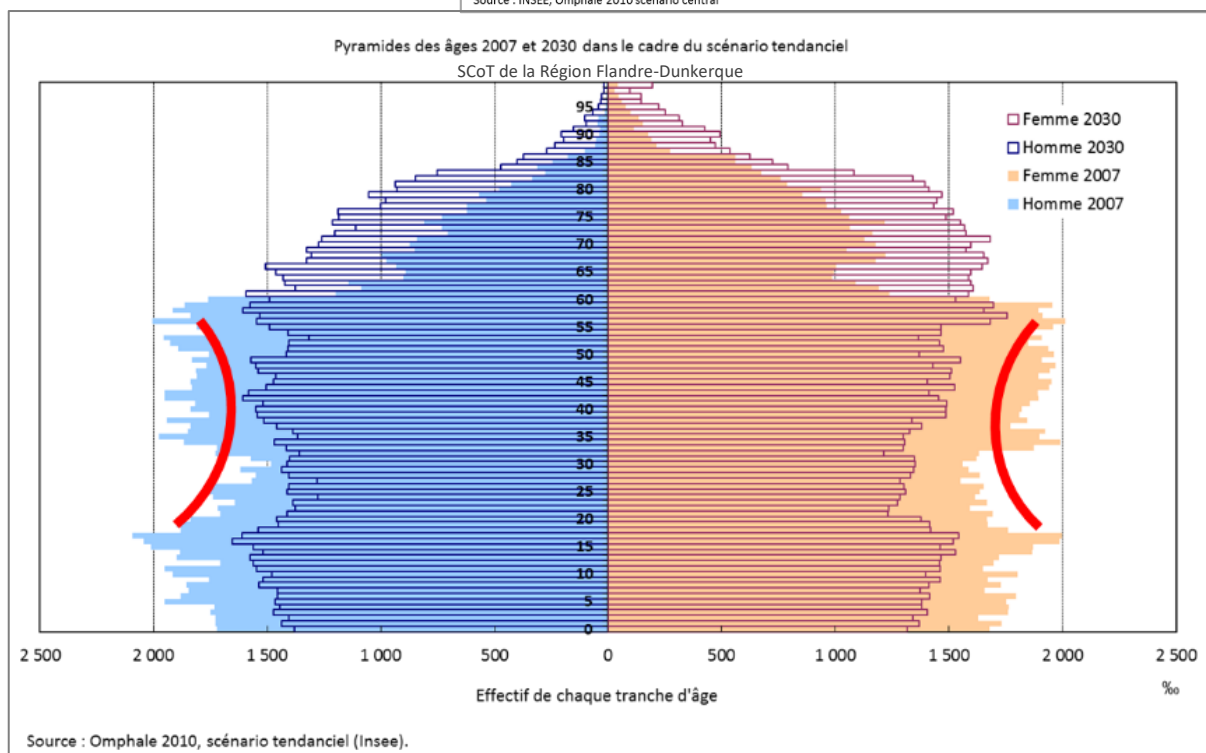
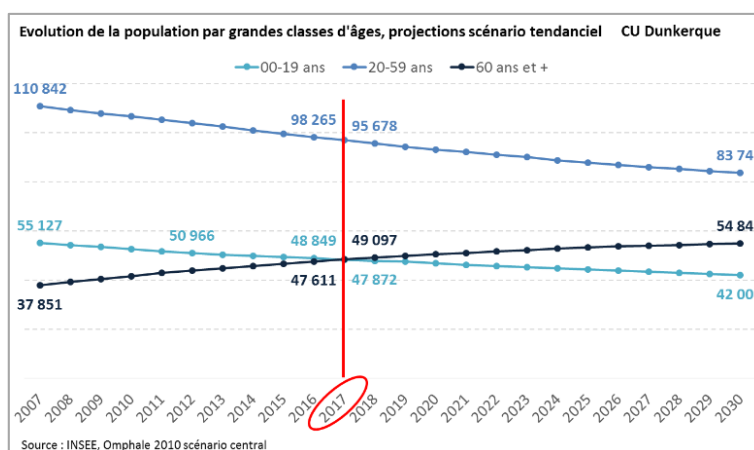
Dans le même temps, l'augmentation de population dans la communauté de communes de Hauts de Flandre ralentirait fortement, du fait d'une moindre population dans la communauté urbaine, pourvoyeuse d'habitants de la CCHF.



Un vieillissement marqué de la population

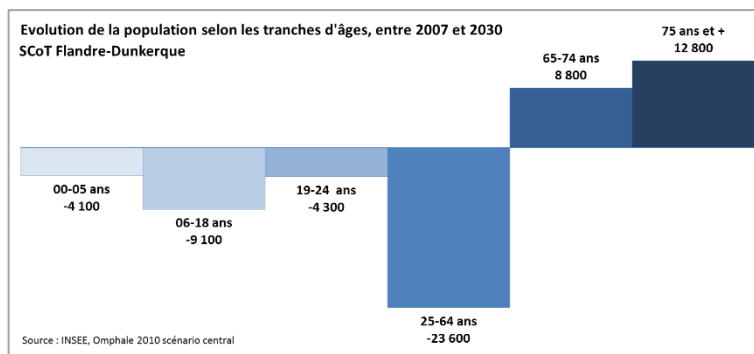
Le vieillissement de la population devrait se poursuivre à un rythme rapide, avec davantage de personnes de plus de 60 ans, moins de jeunes d'âge scolaire, mais aussi un creux de population dans les classes d'âges actives.

A partir de 2017, le nombre de personnes de plus de 60 ans pourrait être supérieur au nombre de jeunes de moins de 20 ans.



Au total, entre 2007 et 2030, la perte de population dans le SCoT de la Région Flandre-Dunkerque pourrait atteindre – 19 500 habitants, dont :

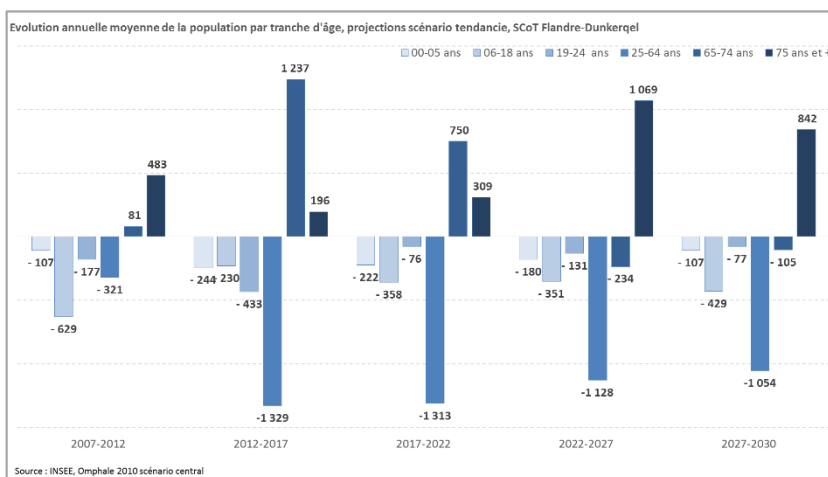
- 4 100 enfants de moins de 5 ans ;
- 9 100 enfants d'âges scolaires de 6-18 ans (à raison de 30 enfants par classe = - 300 classes) ;
- 4 300 jeunes de 19-24 ans ;
- 23 600 adultes d'âge actif 25-64 ans ;
- + 21 600 personnes de plus de 65 ans.



A noter : selon les âges et les périodes, ces évolutions de population connaîtraient des variations importantes :

Entre 200 et 1 050 personnes de 75 ans et + de plus par an ;

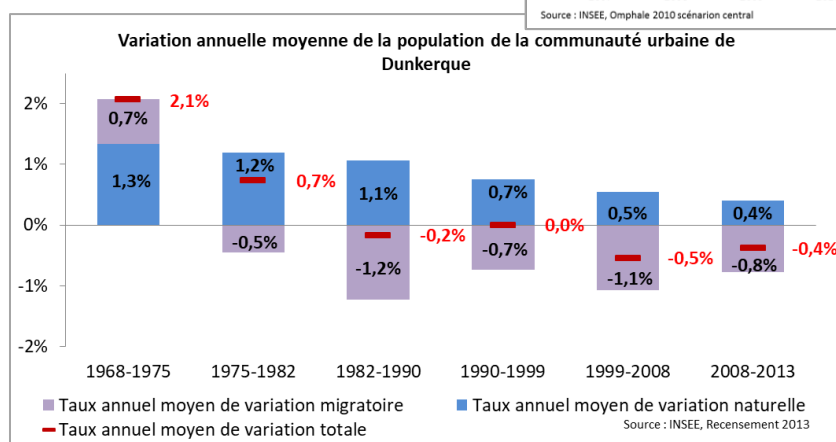
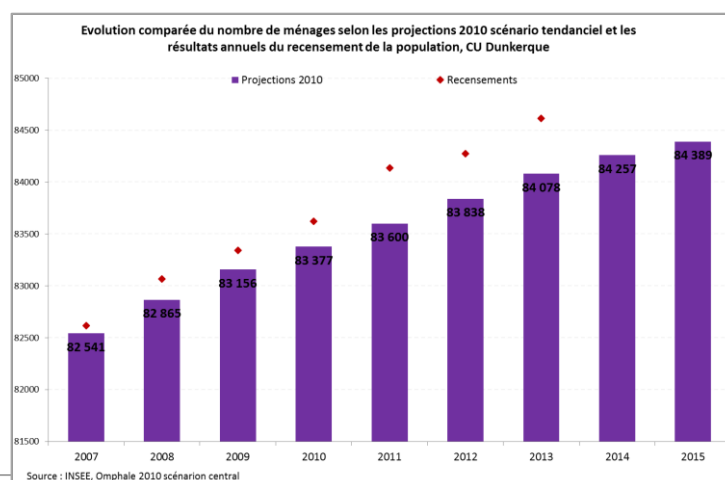
Entre 200 et 650 enfants d'âges scolaires en moins par an.



QUELLE PERTINENCE POUR CE SCENARIO ?

- Le modèle de projections de l'INSEE, OMPHALE 2010, est basé sur les tendances observées entre 1999 et 2006. Or depuis, la baisse démographique a ralenti.

L'augmentation du nombre de ménages observée depuis 2007, est plus importante que celle prévue par le modèle de projections, à l'échelle du SCoT de la Région Flandre-Dunkerque comme de la Communauté urbaine de Dunkerque.



- Le scénario tendanciel, induit une perte d'emploi sans précédent.

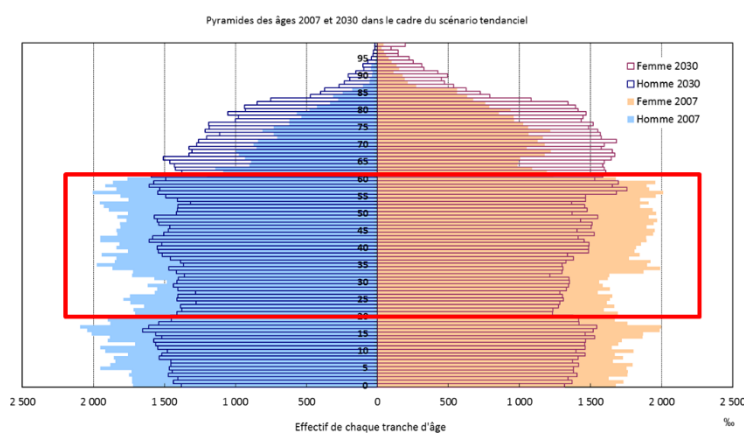
En effet, le modèle de projections de population est basé uniquement sur la démographie. Hors, sur le territoire dunkerquois, la démographie est fortement influencée par l'emploi.

Si l'on traduit les résultats de ces projections de population en termes d'emplois, alors les 19 500 habitants en moins, dans le SCoT de Flandre-Dunkerque entre 2007 et 2030, correspondent à - 12 000 actifs, soit - **10 000 emplois** (à taux de *concentration* et *taux de chômage moyen*).

Ce scénario est donc celui d'un effondrement économique, que n'a jamais connu le territoire sur un laps de temps de 20 ans, sans qu'un rebond de l'activité ne compense en partie la récession.

Même si depuis 2008 et la crise économique, le territoire perd des emplois, le volume de cette perte n'atteint pas le scénario d'effondrement économique.

Ce scénario paraît assez peu probable.



ALORS, QUELLE PERSPECTIVE ALTERNATIVE POUR DEMAIN ?

SCENARIO ALTERNATIF : LA STABILITE DEMOGRAPHIQUE A L'ECHELLE DU SCoT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE

Un travail en partenariat avec l'INSEE a permis de lier la structure démographique et le marché de l'emploi dans les projections de population¹¹ pour le territoire du SCoT de la Région Flandre-Dunkerque.

Selon ce scénario,

- avec une baisse limitée de l'emploi : -110 emplois par an soit -2 400 emplois entre 2007 et 2030,
- des déplacements domicile-travail équivalents à la situation actuelle de 2006,
- un taux de chômage proche de la situation de 2010 (environ 12,5 %)

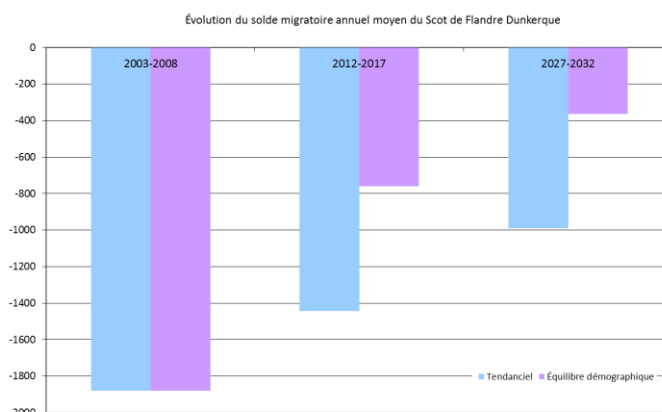
alors, la population pourrait atteindre le niveau de 2007.

Cette simulation démontre qu'en limitant la baisse des emplois, il est tout à fait possible que le territoire renoue avec une croissance démographique. Ceci suppose un ensemble d'actions volontaristes visant à travailler à la fois sur le fonctionnement du marché de l'emploi, sur l'attractivité résidentielle ou encore sur l'accompagnement des mutations économiques.

Un ralentissement de la perte migratoire

Confronté aux évolutions de la structure démographique que subit le dunkerquois depuis plusieurs années (vieillesse de la population accentuée par les départs massifs des jeunes), ce scénario prévoit ainsi un besoin de main d'œuvre tels qu'en 2030, la population pourrait atteindre le niveau de 2007.

Alors, ces besoins en main d'œuvre ralentiraient fortement le déficit migratoire.

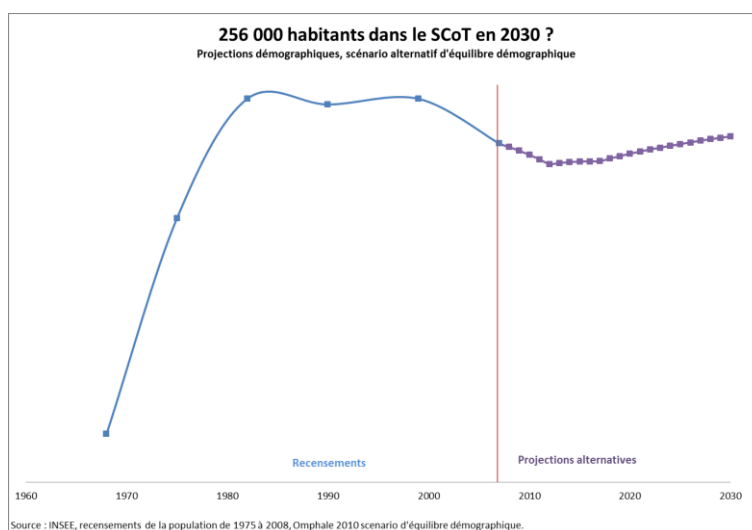


Source : Omphale 2010, scénarios tendanciel et d'équilibre démographique (Insee).

Le retour à un niveau de population équivalent à 2007

La population de la région Flandre-Dunkerque pourrait retrouver son niveau de 2007 **mais avec une structure de population très différente.**

La pyramide des âges ressemblerait alors à un rectangle, avec des effectifs équivalents dans toutes les classes d'âges de 0 à 80 ans.



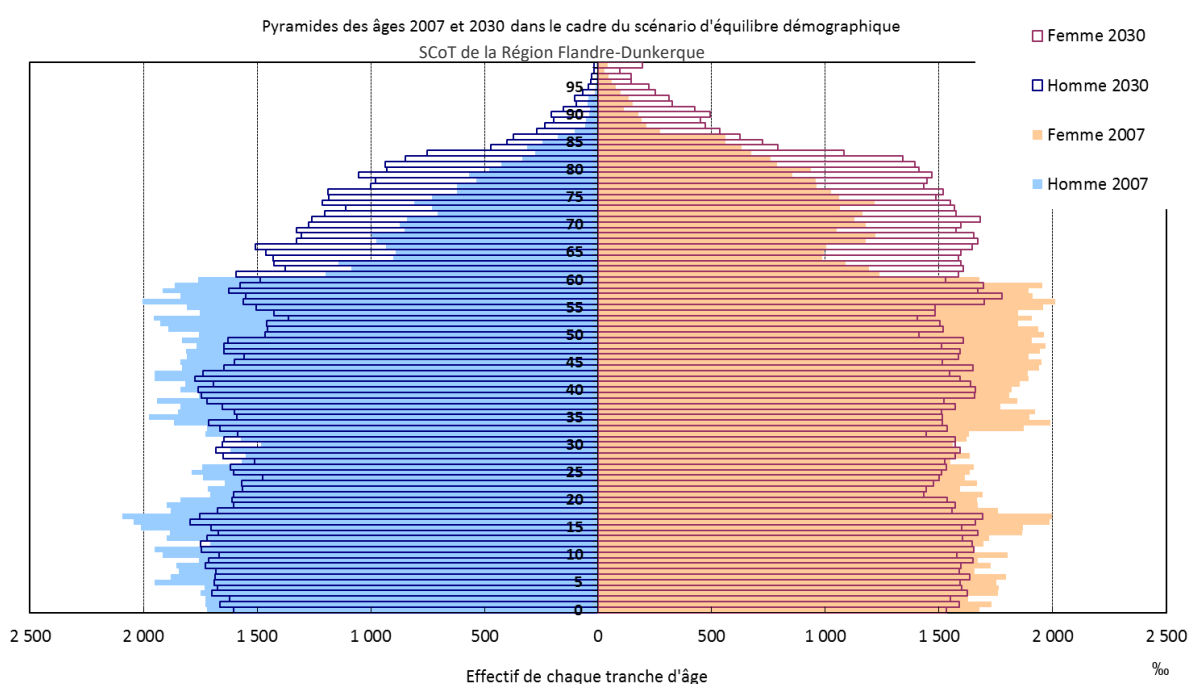
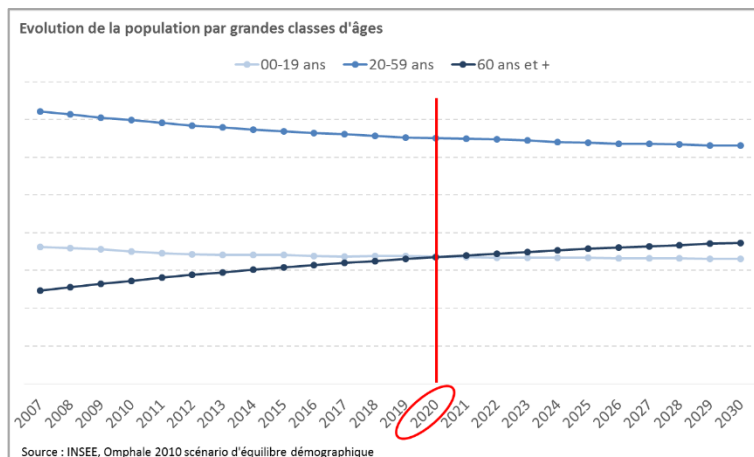
Source : INSEE, recensements de la population de 1975 à 2008, Omphale 2010 scénario d'équilibre démographique.

¹¹ INSEE Nord – Pas-de-Calais mai 2013, Rapport d'étude et Pages de Profils n° 131 : « Quels enjeux pour un regain démographique et économique sur le SCoT de Flandre-Dunkerque ? »

Le **vieillissement de la population** resterait important, avec une augmentation du nombre de personnes de plus de 60 ans et une diminution des jeunes, mais il serait ralenti.

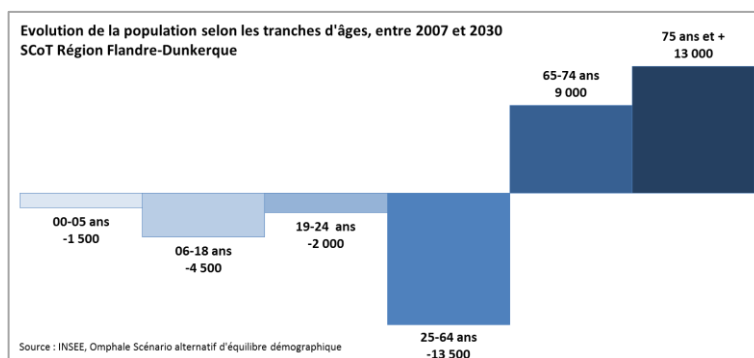
Le nombre de personnes de plus de 60 ans serait supérieur à celui des jeunes de moins de 20 ans, à partir de 2020.

La diminution des jeunes serait limitée.



Au total, entre 2007 et 2030, la stabilité de population dans le SCoT de la Région Flandre-Dunkerque se traduirait ainsi :

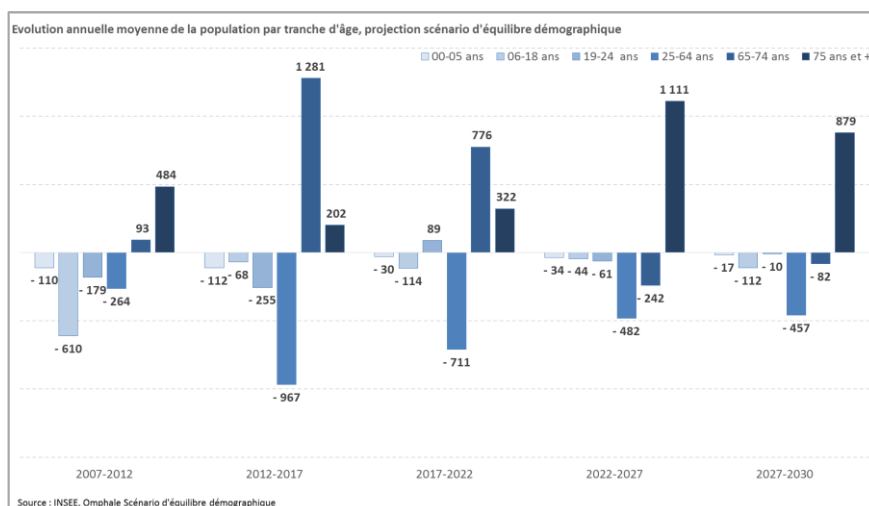
- 1 500 enfants de moins de 5 ans ;
- 4 500 enfants d'âge scolaire de 6-18 ans (à raison de 30 enfants par classe = - 150 classes) ;
- 2 000 jeunes de 19-24 ans ;
- 13 500 adultes d'âge actif 25-64 ans ;
- + 22 000 personnes de plus de 64 ans.



Selon les âges et les périodes, ces évolutions de population connaîtraient des variations importantes :

Entre 200 et 1 100 personnes 75 ans et + de plus de par an

Entre 50 et 100 enfants d'âge scolaire en moins par an



CE QUI NE CHANGE PAS, QUEL QUE SOIT LE SCENARIO DE PROJECTION

- LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION expliqué par
 - les plus de 60 ans sont plus nombreux que les jeunes de moins de 20 ans
 - Un solde migratoire négatif chez les jeunes ;
 - Une diminution de jeunes d'âge scolaire.

ENJEU DE CE SCENARIO

- **LE MAINTIEN DE LA POPULATION PASSE PAR LE MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LE TERRITOIRE**

10. QUELLE TYPOLOGIE DES MENAGES DEMAIN ?

Les évolutions démographiques attendues sur le territoire vont impacter le nombre de ménages et donc les besoins en logements qui en découlent.

COMBIEN DE MENAGES DEMAIN ?

Si l'évolution de la population et des ménages suit les mêmes tendances que celles enregistrées entre 1999 et 2006, alors le nombre de ménages dans la CUD pourrait aller vers une diminution.

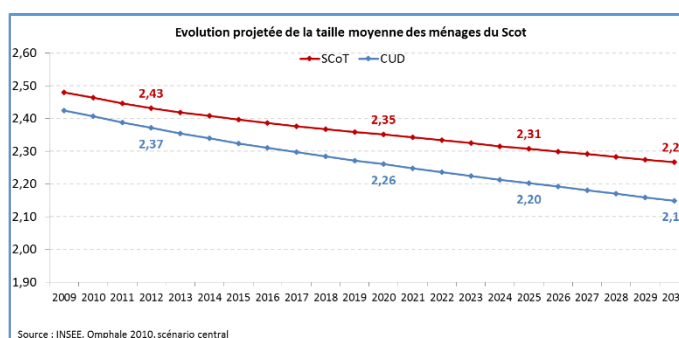
SCENARIO TENDANCIEL : LA PERTE DEMOGRAPHIQUE

Le scénario tendanciel central de projection de population de l'INSEE, OMPHALE 2010, est un scénario de poursuite des tendances démographiques observées entre 1999 et 2006. De ce fait, pour la région Flandre-Dunkerque et pour la communauté urbaine en particulier, les projections poursuivent la perte démographique et ce de façon importante.

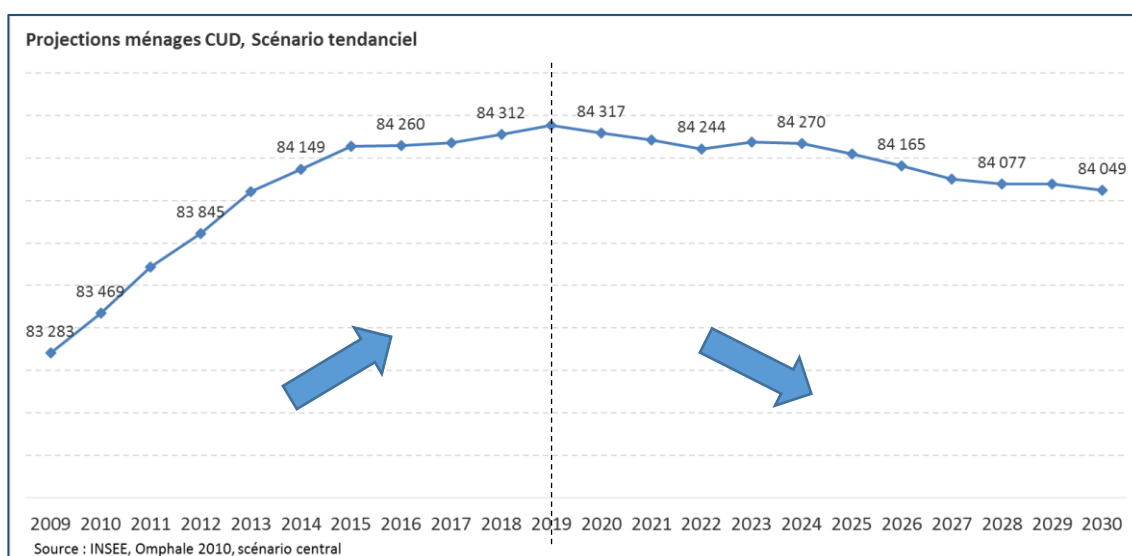
Les projections de population doivent être interprétées comme ce vers quoi se dirige un territoire si les phénomènes démographiques précédents se poursuivent au même rythme.

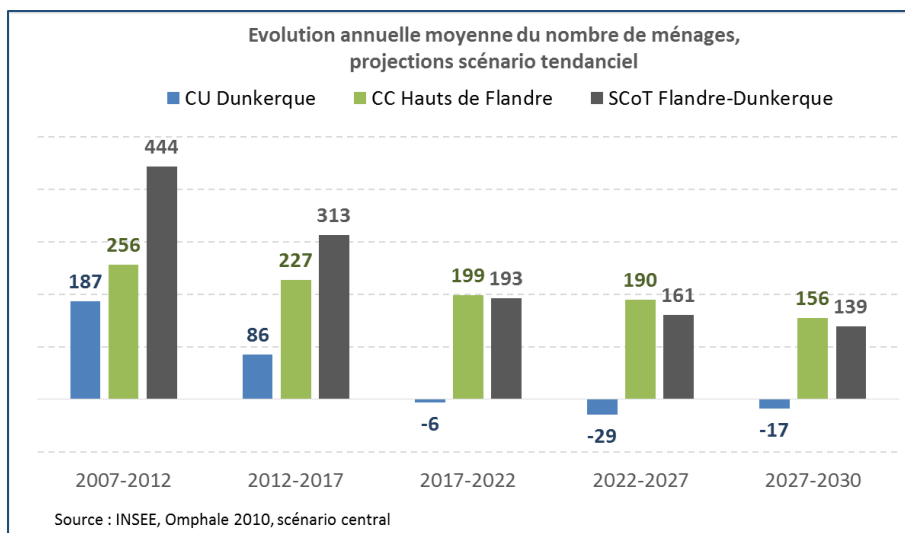
La poursuite de la diminution de la taille des ménages

L'évolution de la taille des ménages accompagne le vieillissement de la population, et pourrait passer en dessous 2,2 personnes par ménage d'ici à 2025 dans la Communauté urbaine de Dunkerque.



L'augmentation du nombre de ménages se poursuivrait jusqu'en 2019, pour diminuer ensuite.





Une forte augmentation des ménages d'une personne

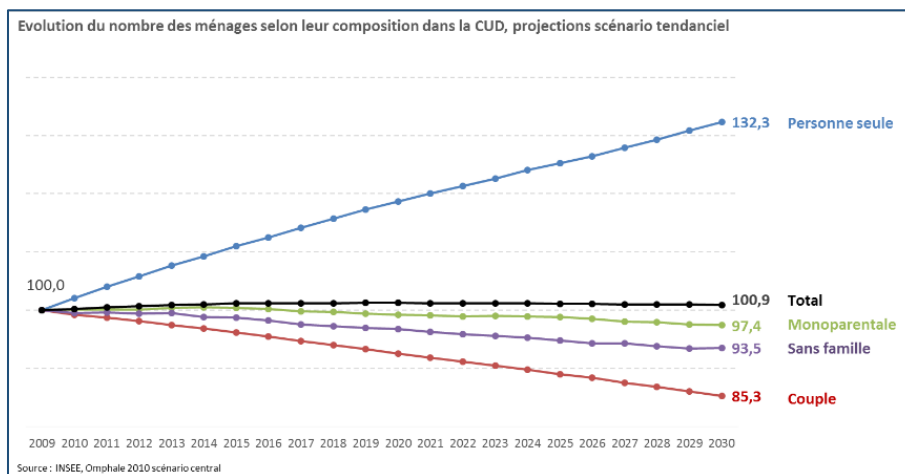
Entre 2009 et 2030, le nombre de personnes vivant seule pourrait augmenter de 132,3 % soit 8 000 personnes supplémentaires.

De 30 % des ménages en 2009, les personnes vivant seules pourraient représenter 40 % des ménages de la communauté urbaine en 2030.

Le nombre de familles monoparentales diminuerait légèrement et leur proportion resterait identique, soit 10 % des ménages en 2030.

Les ménages constitués d'un couple seraient en forte diminution, pour ne représenter en 2030 que 49 % des ménages, contre 58 % en 2009.

En 2030, plus de 33 400 personnes vivraient seules dans la communauté urbaine de Dunkerque.



Toutefois, selon le scénario alternatif de stabilité démographique, l'évolution du nombre de ménages pourrait être positive dans la communauté urbaine de Dunkerque.

SCENARIO ALTERNATIF : LA STABILITE DEMOGRAPHIQUE

Un travail en partenariat avec l'INSEE a permis de lier la structure démographique et le marché de l'emploi dans les projections de population¹² pour le territoire du SCoT de la Région Flandre-Dunkerque.

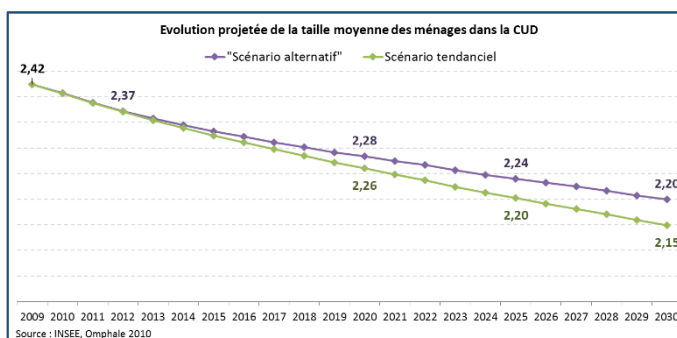
Selon ce scénario,

- avec une baisse limitée de l'emploi : -110 emplois par an soit -2 400 emplois entre 2007 et 2030,
- des déplacements domicile-travail équivalents à la situation actuelle de 2006,
- un taux de chômage proche de la situation de 2010 (environ 12,5 %)

alors, la population pourrait atteindre le niveau de 2007.

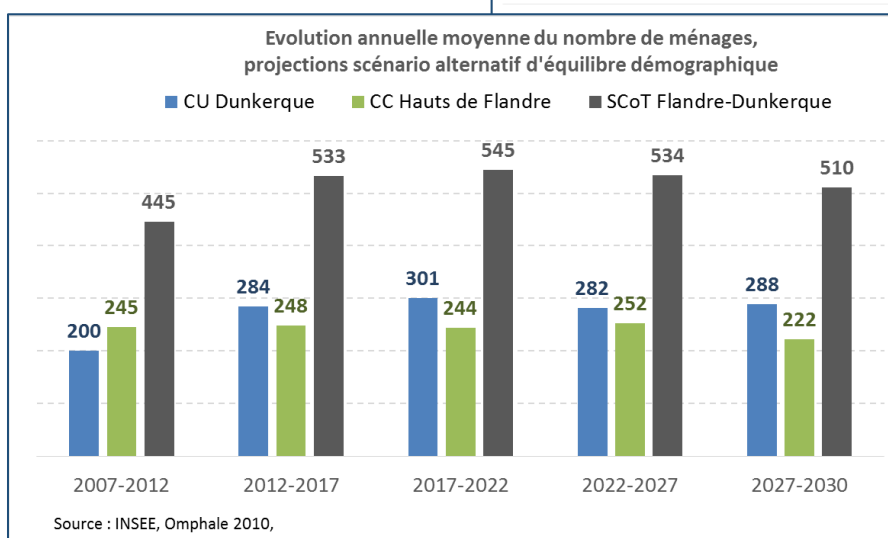
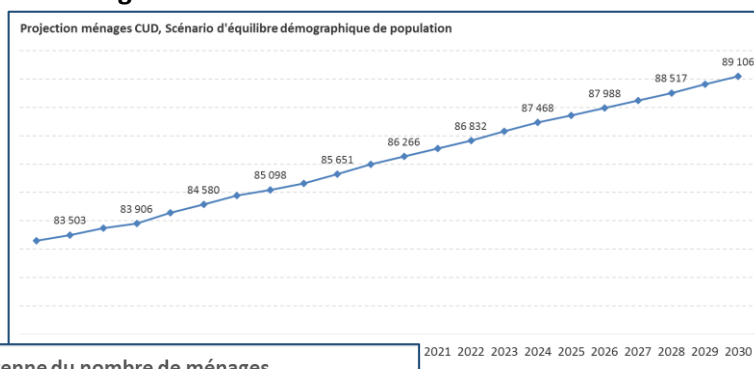
Un léger ralentissement de la diminution de la taille des ménages

La diminution de la taille moyenne des ménages qui accompagne le vieillissement de la population se poursuivrait, mais à un rythme moins rapide que dans le scénario tendanciel de projections de population. D'ici à 2030, la taille moyenne des ménages de la CUD pourrait atteindre 2,2 personnes.



Une augmentation continue du nombre de ménages

La stabilité démographique accompagnée de la diminution de la taille moyenne des ménages, entrainerait une augmentation régulière du nombre de ménages de près de 300 ménages par an entre 2012 et 2030.



Un ménage étant égal à une résidence principale, il s'agit ici d'une partie du rythme de construction annuel. Il faudra y ajouter les logements servant au renouvellement du parc (y compris ANRU) les logements pour les ménages pas ou mal logés, les résidences secondaires ou occasionnelles.

¹² INSEE Nord – Pas-de-Calais mai 2013, Rapport d'étude et Pages de Profils n° 131 : « Quels enjeux pour un regain démographique et économique sur le SCoT de Flandre-Dunkerque ? »

Une forte augmentation des ménages d'une personne

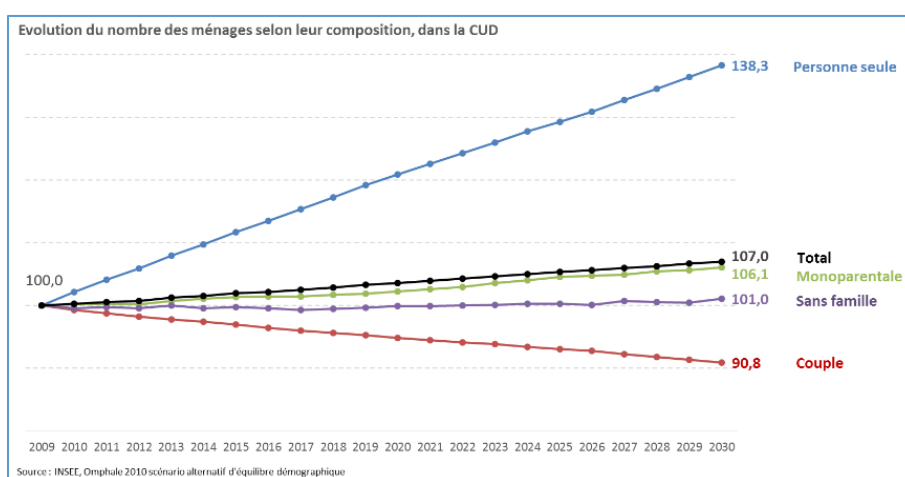
Entre 2009 et 2030, le nombre de personnes vivant seules pourrait augmenter de 138,3 % soit 9 700 personnes supplémentaires.

De 30 % des ménages en 2009, les personnes vivant seules pourraient représenter 39 % des ménages de la communauté urbaine en 2030.

Le nombre de familles monoparentales augmenterait légèrement mais leur proportion resterait identique, soit 10 % des ménages en 2030.

Les ménages constitués d'un couple seraient en forte diminution, pour ne représenter en 2030 que 49 % des ménages, contre 58 % en 2009.

En 2030, plus de 34 900 personnes vivraient seules dans la communauté urbaine de Dunkerque.



CE QUI NE CHANGE PAS QUEL QUE SOIT LE SCENARIO DE PROJECTION

- UNE DIMINUTION DE LA TAILLE DES MENAGES ;
- UNE AUGMENTATION DES MENAGES D'UNE PERSONNE ;
- UNE DIMINUTION DES COUPLES

ENJEUX DE CE SCENARIO

LE MAINTIEN DE LA POPULATION EVITERAIT LA DIMINUTION DU NOMBRE DE MENAGES, CE QUI INDUIT

- LA PRESERVATION DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION,
- LA PRESERVATION DU MARCHÉ IMMOBILIER,
- LA LIMITATION DE LA VACANCE.

CONCLUSION : CE QU'IL FAUT RETENIR

- Nous sommes un peu moins de **197 000 habitants**, vivants sur **17 communes**. Les poids de population sont très disparates : Saint-Georges-sur-l'Aa compte 307 habitants, Dunkerque près de 87 400 habitants.
- Depuis la fin des années 1990, comme dans la plupart des agglomérations de taille moyenne de la région des Hauts-de-France, **la population diminue**. La dynamique s'explique par un **solde migratoire négatif** (plus de départs que d'arrivées) que le solde naturel positif (plus de naissances que de décès) ne compense plus.
Toutefois, le phénomène ralentit ces dernières années.
- **Les habitants qui partent restent majoritairement dans la région Hauts-de-France (66 %)** – La Communauté de communes des Hauts-de-Flandre faisant partie du même territoire de marché immobilier que la CUD concerne 23 % des départs de la CUD. La Métropole Européenne de Lille avec ses universités et son pôle d'emplois important représente 17 des départs.
- **Un vieillissement accéléré de la population** s'observe : avec des générations âgées plus nombreuses d'un côté et des départs importants de jeunes de l'autre.
Sur les 18 dernières années, on dénombre + 71 % de personnes de 75 ans et plus et la perte de 24 % des moins de 30 ans.
- **Des ménages¹³ de plus en plus petits** : de 3,4 personnes qui composaient en moyenne un ménage en 1968 à 2,2 en 2017.
On compte de plus en plus de personnes seules, et de plus en plus âgées (29 488 personnes seules en 2017, soit plus d'1 ménage sur 3, dont 42 % de plus de 65 ans).
- **Le nombre de ménages continue d'augmenter**, entraînant toujours des besoins en logement et ce malgré la perte de population.
- **Les niveaux de revenus bas dans le Dunkerquois** s'expliquent par le chômage, une faible participation des femmes au marché du travail, une part élevée d'emplois à temps partiel, un poids plus important des catégories ouvrières et plus faible de cadres, un faible niveau de qualification de la population...
On note des revenus inférieurs chez les jeunes et un risque de fragilité élevé pour les femmes.
- **Quelles sont les tendances ?**
 - o La poursuite du vieillissement de la population, avec plus de personnes âgées et moins de jeunes, mais aussi moins de personnes d'âge actif ;
 - o La poursuite de la diminution de la taille des ménages mais à un rythme ralenti ;
 - o L'augmentation du nombre de ménages et donc des besoins en logement d'environ 300 par an.
 - o L'augmentation importante des ménages d'une personne.

¹³ Un ménage, au sens statistique, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement (sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de sang [ex : des colocataires]). Un ménage peut être composé d'une personne. Un ménage = une résidence principale.

CE QUE REVELE L'ETAT DES LIEUX	ENJEUX SOULEVES PAR LA THEMATIQUE	QUELS LIENS EMERGENT AVEC LES AUTRES THEMATIQUES ?	Prisme SANTE - PACET
La diminution de population Le départ des jeunes	Renouer avec l'attractivité résidentielle Diminuer le solde migratoire négatif des jeunes	- La problématique de l'emploi et de l'attractivité économique est soulevée : quel(s) positionnement(s) économique(s) sont envisagés ? - La question de l'image du territoire peut être explorée : comment faire évoluer celle-ci ? - Les préoccupations liées à la pollution, à la qualité de vie sont-elles des freins ? - Les formations dispensées sur le territoire sont-elles en adéquation avec le marché du travail ?	- Prendre en compte et améliorer les facteurs environnementaux de santé sources d'inégalités territoriales afin d'améliorer l'attractivité du territoire (air, bruit et cadre de vie) (traduction dans les différentes OAP). (Réduction de l'exposition de la population aux polluants atmosphériques ; Déterminants de la santé impactés : facteurs environnementaux de santé (air et bruit), cohésion sociale et équité, facteurs socio-économiques, mobilité, habitat, cadre de vie)
Le vieillissement de la population	Anticiper ses conséquences	- En matière d'habitat, il est nécessaire que la production de logements soit adaptée et suffisante pour répondre aux besoins - Sur le volet de l'emploi et de la formation, le secteur des services à la personne présente un potentiel d'emplois important.	-Intégrer l'enjeu du vieillissement de la population dans la programmation de logements : intégrer cet enjeu dans l'OAP habitat. -Travailler sur des logements adaptés aux seniors dans des secteurs favorables au vieillissement au regard des commerces et services à proximité. -Rendre la ville accessible à tous par une amélioration de la lisibilité des espaces publics et en améliorant la sécurité de tous les usagers : (traduction dans l'OAP déplacements) (Déterminants de la santé impactés : cohésion sociale et équité, facteurs socio-économiques, mobilité, habitat, cadre de vie)

L'augmentation du nombre de ménages, corrélée à la diminution de leur taille moyenne	Produire des logements en quantité suffisante pour répondre aux besoins actuels et à venir	- Adapter la construction des logements en lien avec la composition des ménages et notamment l'augmentation du nombre de personnes vivant seules ou du nombre de personnes âgées. - Les enjeux en matière d'emploi et d'économie sont directement liés à la production de logements à venir.	- Développer une offre de logements diversifiée et de qualité prenant en compte les questions d'énergie (limitation du coût énergétique des futurs logements), de nuisances et de cadre de vie (traduction dans l'OAP habitat). (Enjeux du PACET : réduction des GES, Réduction de l'exposition de la population aux polluants atmosphériques ; Déterminants environnementaux de la santé impactés : facteurs socio –économiques, facteurs environnementaux de santé, mobilité, habitat).
Des revenus bas	Des capacités financières limitées	- L'accessibilité financière des logements est une problématique réelle : parc social, production de logements en accession sociale, maîtrise des coûts...	

